

## **Le lieutenant Marcel Bouhard**

### **Figure marquante de la Poche de Saint-Nazaire**



Après la libération de la Poche en mai 1945, le lieutenant Bouhard au milieu d'une équipe de la Croix Rouge à Paimboeuf

**Dossier établi par Michel Gautier,  
le 4 janvier 2020**

- 1. Le général Marcel Bouhard vient de nous quitter à l'âge de 101 ans**
- 2. Le « Gouverneur Bouhard », un gendarme dans la Poche de Saint-Nazaire (article paru dans la revue de la Société nationale d'histoire et du patrimoine de la gendarmerie » - SNHPG en 2015) – À consulter à part sur le site.**
- 3. Documents d'archive attestant des fonctions administratives et du rôle résistant du lieutenant de gendarmerie Marcel Bouhard pendant la Poche de Saint-Nazaire.**
- 4. Témoignage d'Albert et Irène Lengrand**
- 3. La « méthode Bouhard » : nourrir, soigner, résister**

## 1. Le général Marcel Bouhard vient de nous quitter à l'âge de 101 ans

Né le 29 avril 1918 il est décédé le 24 avril 2019 à Saint Raphaël. Pour lui rendre hommage, je livre ci-dessous un article que j'avais rédigé en 2015 à la demande du général Philippot, directeur de publication de la Revue de la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie. Ce N° 10 de la revue de la SNHPG intitulé VICTOIRE était en effet consacrée à la gendarmerie en 1945, et la figure de Marcel Bouhard, jeune lieutenant de gendarmerie, permettait d'illustrer la participation de nombreux gendarmes au combat commun pour la victoire.

Il le fit dans les circonstances très particulières d'une poche de résistance allemande, celle de Saint-Nazaire où près de 130 000 civils occupés par 30 000 soldats allemands allaient devoir endurer les angoisses, les privations et les souffrances de la guerre pendant 9 mois de plus que le reste du pays libéré à l'été 44. Pour décrire son rôle à la fois organisateur, protecteur et résistant, j'ai utilisé le titre de « Gouverneur Bouhard ».

Michel Gautier, président de l'ASBL



Marcel Bouhard entonnant la Marseillaise le 8 mai 1945 à Paimboeuf



Marcel Bouhard en 1959



Lors des obsèques du général Bouhard à Saint Raphaël le 27 avril 2019

**Paimboeuf** – Résistant, à la tête de la section de gendarmerie de Paimboeuf à partir de 1943, le général Bouhard est décédé le 24 avril 2019, à l'âge de 101 ans, à Saint-Raphaël (Var).

### Nécrologie



Marcel Bouhard. | Crédit photo : Yves Bartheau

« C'est un personnage particulièrement marquant », estime Michel Gautier, historien spécialiste de la poche de Saint-Nazaire.

Marcel Bouhard naît le 29 avril 1918 dans la Vienne et devient enfant de troupe en 1931 – il a reçu une formation scolaire et militaire car son père était dans l'armée –. Il est admis à l'ESM (école spéciale militaire) de Saint-Cyr le 1<sup>er</sup> octobre 1938. Son excellent rang de classement à la sortie de l'école lui permet de choisir l'armée de l'Air. Promu lieutenant en septembre 1941, après diverses affectations dans l'armée d'armistice, il choisit de servir dans la gendarmerie.

#### Sous-préfet de la poche sud

Il entre à l'École d'application de la gendarmerie en 1942 et prend la tête de la section de gendarmerie de Paimboeuf pour sa première affectation. Il la commandera de mars 1943 à octobre 1945. De fait, il a également rang de sous-préfet de la « poche sud de Saint-Nazaire » du 6 juin 1944 au 20 septembre 1945. Menant un double jeu, Marcel Bouhard est en même temps adjoint militaire clandestin au



Le lieutenant Bouhard, lors de la libération de Saint-Viaud, le 12 mai 1945, avec les autorités civiles, militaires et religieuses de la commune. | Crédit photo : Commune de Saint-Viaud - Yves Bartheau

chef d'escadron Louis Desmars commandant les groupes de résistance intérieure.

« Sans lui, la situation sanitaire aurait été plus grave. »

À partir de l'automne 1944, il se trouva « empoché » avec 22 000 civils de onze communes du pays de Retz occupées par 9 000 soldats allemands. Pendant les neuf mois de guerre supplémentaires qu'alliaient devoir endurer les « empochés », il développa une activité inlassable pour protéger et nourrir sa population en négociant pied à pied avec les

Allemands et en réunissant chaque semaine les maires des onze communes à Saint-Père-en-Retz.

Chef clandestin de la résistance dans la poche sud, il joua par exemple un rôle essentiel pour sauver de la capture son ami Maurice Pollono, lors de la crise du 26 août 1944, à Pornic. Il a aussi mis en place un système de répartition des ressources qui permettait de nourrir et de soigner au mieux le plus grand nombre en organisant la solidarité entre villes et campagnes. Pour Michel Gautier : « Sans lui, la situation sanitaire aurait été beaucoup plus grave. »

On lui doit aussi d'avoir tempéré les ardeurs des nazis en place sur le territoire – il s'agissait alors essentielle-

ment des forces militaires issues des sous-marins, soit les plus fidèles au régime nazi – dans l'affaire de l'évacuation de Paimboeuf, en août 1944 ou lors des incidents du Moulin Neuf, en septembre 1944. Il logeait avec sa famille à la Guinerais, à Saint-Viaud.

Le 18 novembre 1945, le général De Gaulle lui remet la médaille de la Résistance française et la Croix de guerre avec palme et citation à l'ordre de l'Armée décernée. Il est aussi chevalier de la Légion d'honneur.

**Pour en savoir plus :** [www.cheminmemoire39-45paysderetz.e-monsite.com](http://www.cheminmemoire39-45paysderetz.e-monsite.com)

## ANCIEN RÉSISTANT. Marcel Bouhard, héros de la poche de Saint-Nazaire

Courrier  
du Pays de Retz

On a appris le décès du général Marcel Bouhard, à l'âge de 101 ans. Alors qu'il n'était encore qu'un jeune lieutenant de gendarmerie de 25 ans, il fut nommé à la tête de la section de gendarmerie de Paimboeuf qu'il allait diriger de mars 1943 jusqu'en octobre 1945.

À partir de l'automne 1944, il se trouva « empoché » avec 22 000 civils de onze communes du pays de Retz occupées par 9 000 soldats allemands. Pendant les neuf mois de guerre supplémentaires qu'alliaient

devoir endurer les « empochés », il développa une activité inlassable pour protéger et nourrir sa population en négociant pied à pied avec les Allemands et en réunissant chaque semaine les maires des onze communes, à Saint-Père en Retz.

Chef clandestin de la résistance dans la poche sud, avec les attributions d'un sous-préfet (comme son homologue Benedetti dans la poche nord), il joua, par exemple, un rôle essentiel pour sauver de la capture son ami Maurice Pollono, lors de la crise du

26 août 1944, à Pornic.

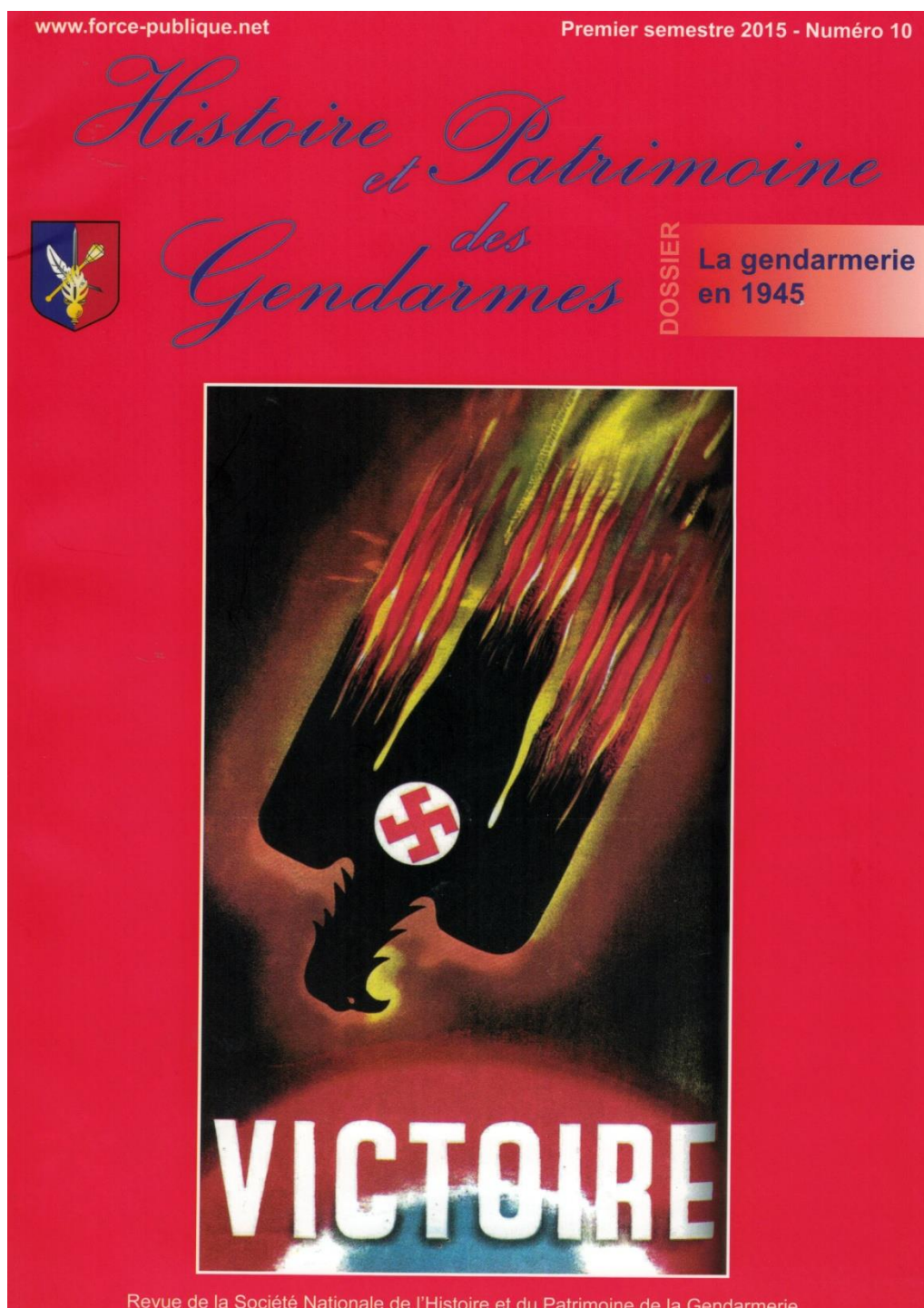
Il mit aussi en place un système de répartition des ressources qui permit de nourrir et de soigner au mieux le plus grand nombre en organisant la solidarité entre villes et campagnes.

■ On peut découvrir cette figure marquante de dernière guerre en Pays de Retz en consultant le site internet de l'ASBL – Chemin de la mémoire 39-45 en Pays de Retz.

## 2. Le « Gouverneur Bouhard », un gendarme dans la Poche de Saint-Nazaire

On peut consulter sur le site du Chemin de la mémoire un article que j'avais rédigé en 2015 à la demande du général Philippot, directeur de publication de la Revue de la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie. Ce N° 10 de la revue de la SNHPG intitulé VICTOIRE était en effet consacré à la gendarmerie en 1945, et la figure de Marcel Bouhard, jeune lieutenant de gendarmerie, permettait d'illustrer la participation de nombreux gendarmes au combat commun pour la victoire.

Il le fit dans les circonstances très particulières d'une poche de résistance allemande, celle de Saint-Nazaire où près de 130 000 civils occupés par 30 000 soldats allemands allaient devoir endurer les angoisses, les privations et les souffrances de la guerre pendant 9 mois de plus que le reste du pays libéré à l'été 44. Pour décrire son rôle à la fois organisateur, protecteur et résistant, j'ai utilisé le titre de « Gouverneur Bouhard ».



Le  
« **gouverneur**  
**Bouhard** »,  
un gendarme  
dans la  
**poche** de **Saint-Nazaire**

Michel-Alexandre Gautier\*

Président de l'Association Souvenir Boivre Lancaster  
Organisateur du « Chemin de la mémoire 39-45 en Pays de Retz »

Réfugiés de la poche de Saint-Nazaire.



\* Michel Gautier est l'auteur de Poche de Saint-Nazaire - Neuf mois d'une guerre oubliée, Geste Éditions, mars 2015.  
L'ouvrage peut être commandé sur le site de la SNHPG : [www.force-publique.net](http://www.force-publique.net)  
Il anime le site <http://poche.st.nazaire.pagesperso-orange.fr/index.html>  
et celui de son association : <http://chemin-memoire39-45paysderetz.e-monsite.com/>

À consulter sur le site en suivant ce lien  
<http://chemin-memoire39-45paysderetz.e-monsite.com/medias/files/le-gouverneur-bouhard-un-gendarme-dans-la-poche-de-saint-nazaire.pdf>

### 3. Documents d'archive attestant des fonctions administratives et du rôle résistant du lieutenant de gendarmerie Marcel Bouhard pendant la période de la Poche de Saint-Nazaire.

Le 18 septembre 1944, une note de la Kommandantur de Saint-Brevin-les-Pins prévenait les candidats au départ de "la Poche sud" que leur voyage serait sans retour. Une deuxième circulaire en date du 26 septembre interdisait aux Français âgés de 18 à 45 ans et "bons pour le service militaire" de dépasser la ligne de démarcation Pornic - Saint-Brevin-les-Pins - Paimbœuf. Les maires devaient d'ailleurs fournir la liste de ces soldats potentiels ; en cas de disparition, des représailles seraient exercées contre les familles. On étendit cette mesure aux cultivateurs et on repoussa un peu la ligne de démarcation : "Les routes menant de Saint-Père à Frossay par le Frêche-Blanc et la Brosse ainsi que vers Pornic par Hucheloup, la Batte et la Baconnière sont fermées à la circulation... Il sera tiré sur toute personne essayant de franchir la frontière par des chemins détournés, des chemins de terre ou des champs ouverts." La Poche sud était fermée pour de bon !

... Et cette fermeture de la Poche sud eut aussi des conséquences sur la situation administrative du lieutenant Bouhard si l'on en juge par le retrait de son "laissez-passer inter-zones" par les Allemands le 24 septembre 1944...

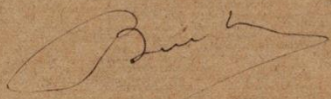
GENDARMERIE NATIONALE  
-----  
IV<sup>ème</sup> Légion  
-----  
Compagnie de la Loire-Inférieure  
-----  
Section de Paimboeuf  
-----  
N° 78

A Paimboeuf, le 25 septembre

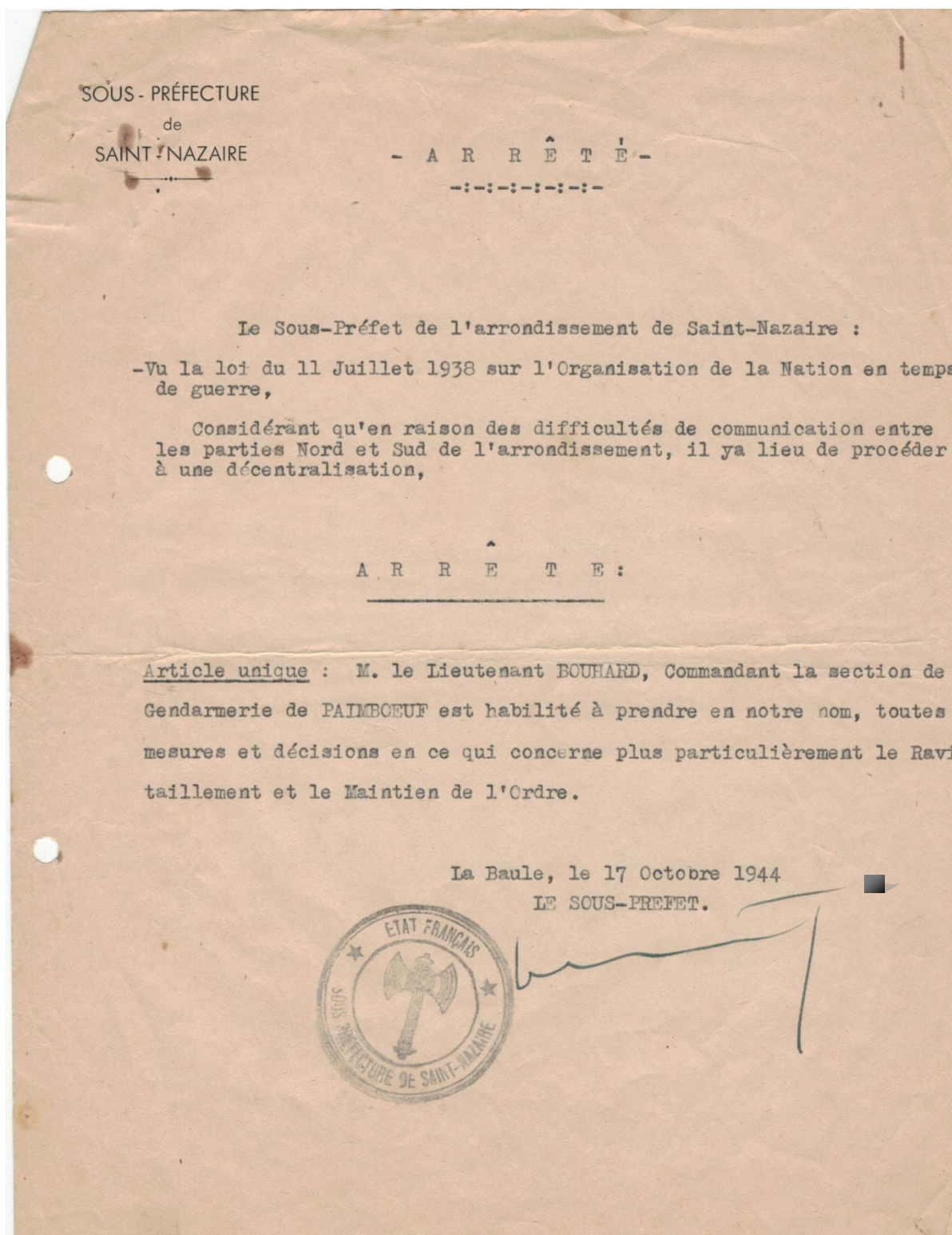
Le Lieutenant BOURARD, Commandant la Section  
de Gendarmerie de PAIMBOEUF

à Monsieur DELIAU Sous-Préfet.

Mon laissez-passer inter-zones m'a été retiré hier au soir à 20 heures.  
Mon commandement me retient jusqu'à la libération en zone occupée.  
Je détache ce jour à CHAUVÉ mon adjoint pour commander la partie libérée de l'arrondissement de Paimboeuf.  
En attendant que nous puissions travailler effectivement ensemble à St-PERE-en-RETHÉ, je prendrai toutes les dispositions utiles pour préparer l'exécution de vos directives.  
Les problèmes graves actuels de la zone occupée sont :  
1°) L'évacuation partielle (mon rapport à ce sujet a été envoyé au Préfet le 24 septembre à 17 heures);  
2°) La question financière :  
l'adjudant-chef MORREAU passera à votre cabinet pour avoir l'autorisation de percevoir des fonds au Trésorier Payeur Général;  
3°) Je vous demanderais des ordres de réquisition en blanc signés du Préfet.  
J'aimerais savoir si mes deux projets d'arrêts sont approuvés; le faire savoir à Chauvé.  
Je crois devoir rappeler à votre attention le problème du repliement des personnes évacuées à l'Est de la ligne de démarcation.  
L'autorité administrative que vous représentez devrait à mon avis se rendre sur les lieux pour étudier de très près ce problème d'importance.  
Veuillez croire à mon dévouement.



Le 17 octobre 1944, Antoine Benedetti, sous préfet de la Poche de Saint-Nazaire, prenait un arrêté de « « décentralisation en temps de guerre » » déléguant au lieutenant Bouhard tout pouvoir concernant « le ravitaillement et le maintien de l'ordre ».



De fait, le lieutenant Bouhard disposa alors des pouvoirs et des obligations d'un sous-préfet, mais je ne possède pas l'arrêté préfectoral le désignant formellement à cette date comme sous-préfet de la Poche sud. Néanmoins, voici un document en page suivante attestant bien de ses attributions de sous-préfet dès le 20 septembre 1944 en remplacement de M. Delliau.

- A R R E T E -

Le Lieutenant BOUHARD, faisant fonction de Sous-Préfet au lieu et place de Monsieur DELIAU , arrête:

Article 1er- Monsieur LEBAIL fournira pour les besoins de la Sous-Préfecture 2 pièces pour bureau - Une chambre à coucher - Un garage auto à partir du 20 Septembre 1944 et pendant un mois.

Article 2- Monsieur LEBAIL s'adressera aux bureaux compétents de la Préfecture pour se faire régler le montant de la location soit 600 francs.

A Paimboeuf, le 20 Septembre 1944. ■

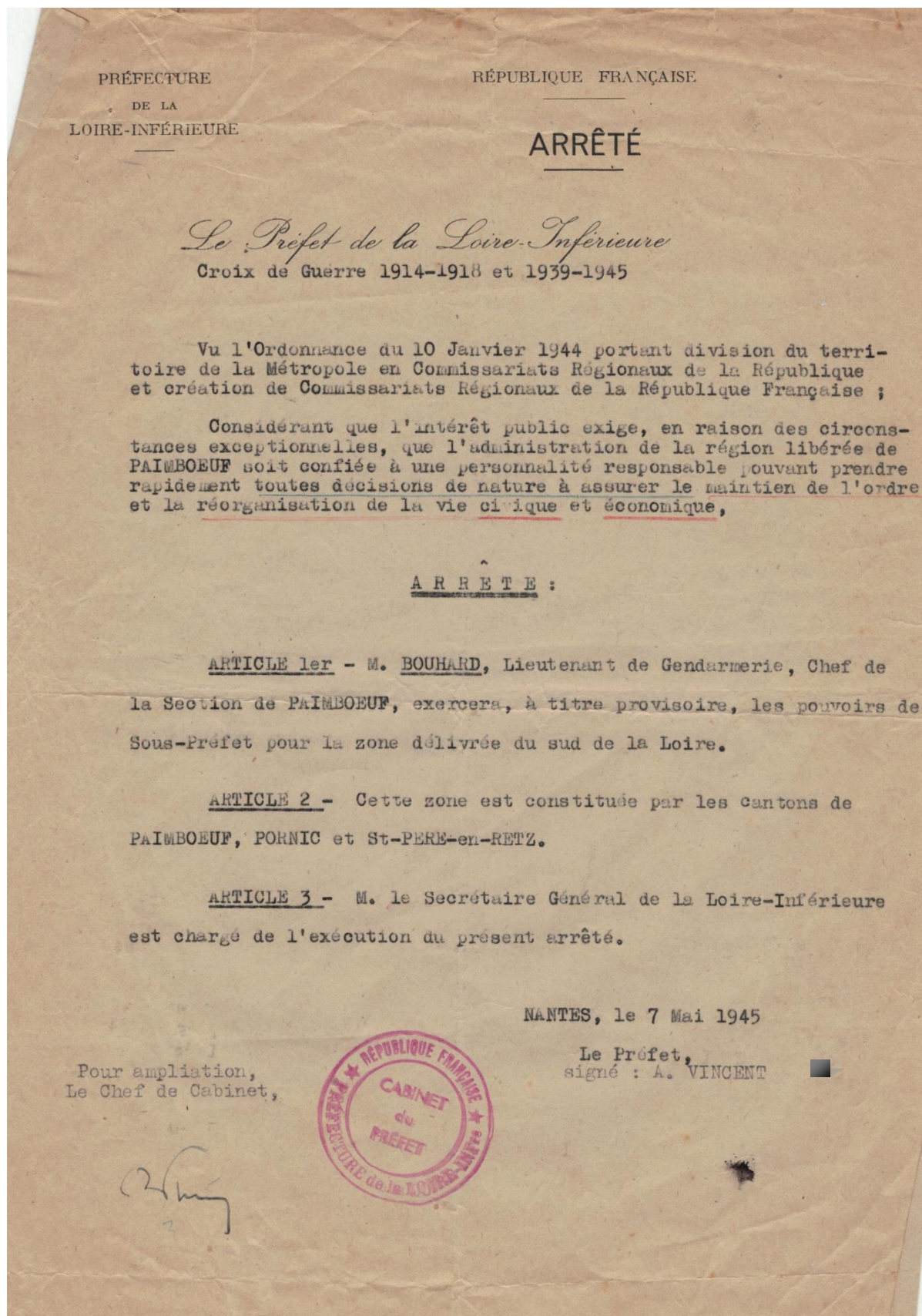


On constate en effet que cet arrêté de réquisition envoyé à M. F. Lebail le 20 septembre 1944 est signé du lieutenant Bouhard «faisant fonction de sous-préfet ».

Remarquons que Marcel Bouhard et quelques uns de ses gendarmes occuperont ce logement mis à leur disposition à Chauvé du 20 septembre 1944 au 18 octobre 1944, date à laquelle, les Allemands exigeront qu'ils se replient à Paimboeuf. M. F. Lebail sera dédommagé de cette réquisition à l'été 1945 suite à un nouvel arrêté du sous-préfet Bouhard.

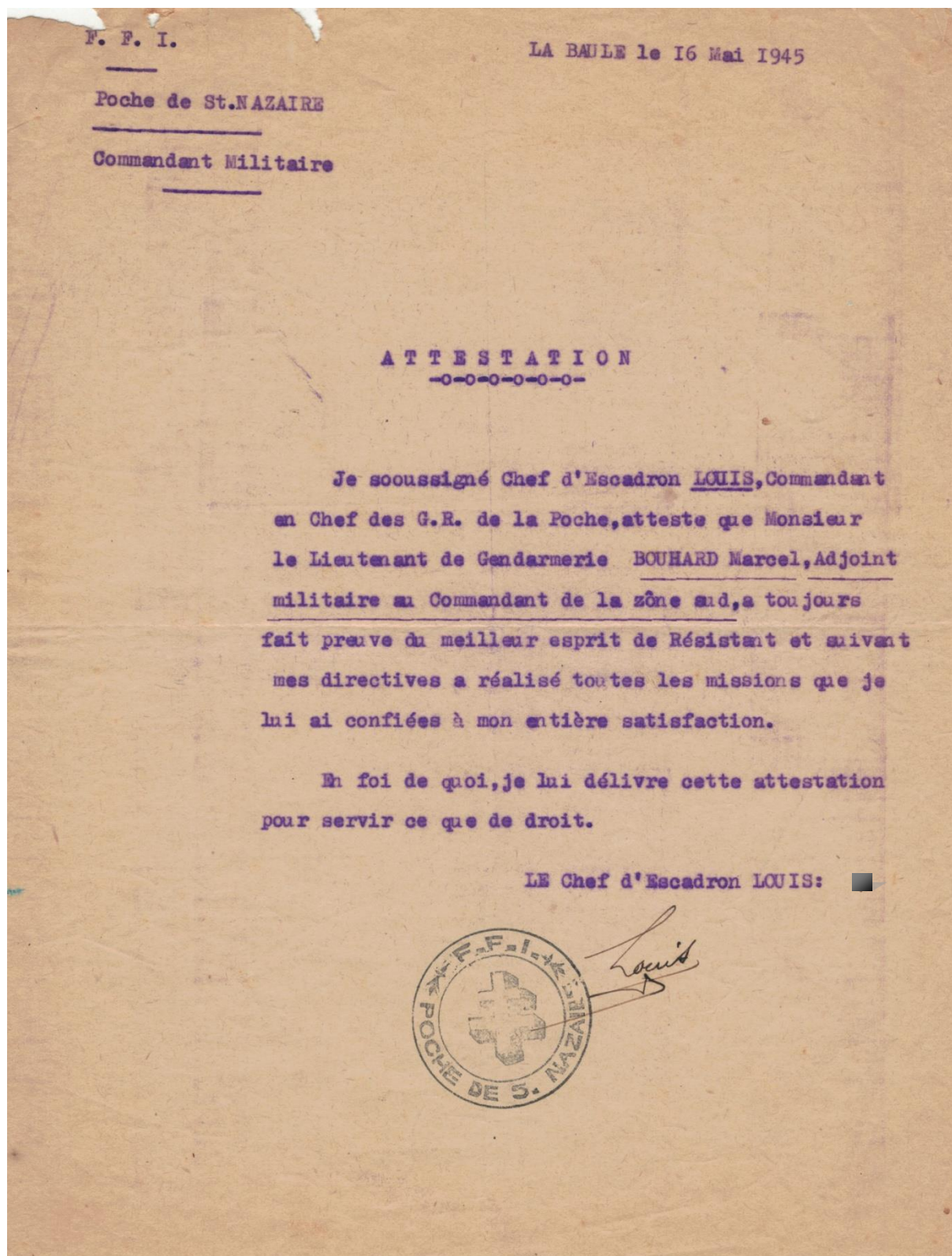


Je dispose par contre de sa nomination officielle comme sous-préfet de la Poche sud en date du 7 mai 1945. Cet arrêté préfectoral venait alors prolonger pour la période de la Libération les prérogatives du lieutenant Bouhard quant au maintien de l'ordre mais en les élargissant à la "réorganisation de la vie civile et économique".



Le rôle du lieutenant Bouhard à la fois dans la résistance intérieure de la poche mais aussi dans le ravitaillement et le maintien de l'ordre sont attestés par de nombreux documents et témoignages.

Attestation du commandant Louis Desmars, chef de la résistance intérieure de la Poche de Saint-Nazaire, en date du 16 mai 1945.



Attestation du préfet de Loire-Inférieure en date du 23 mai 1945

PRÉFECTURE  
DE LA  
LOIRE-INFÉRIEURE

CABINET

Référence  
à rappeler dans la réponse :

AV/P

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
~~ÉTAT FRANÇAIS~~

Nantes, le 23 Mai 1945,

Le Préfet de la Loire-Inférieure,  
à Monsieur le Colonel Commandant la XI<sup>ème</sup> Légion  
de Gendarmerie,  
ANGERS

J'avais été saisi, il y a quelques mois, d'une demande de renseignements sur le Lieutenant BOUARD.

J'avais alors répondu avoir de bonnes raisons de penser qu'il accomplissait bien son rôle.

Maintenant que la poche de St-NAZAIRE est libérée, je suis à même d'apprécier la façon dont le Lieutenant BOUARD s'est comporté. Etant données les difficultés de communications entre la poche sud et la poche nord de St-NAZAIRE, j'avais, sous l'occupation, prié le lieutenant BOUARD de diriger l'administration civile de toute la région de la poche sud.

Pendant toute l'occupation ennemie, le Lieutenant BOUARD a réussi à faire parvenir des renseignements précieux sur l'activité ennemie et sur son système de défense.

J'ai pu constater, lors de la libération, qu'il avait organisé un réseau de résistance à l'intérieur de la poche. J'ai constaté également qu'il avait su faire régner parfaitement l'ordre public et qu'il avait pris les plus heureuses initiatives pour organiser l'administration et le ravitaillement de toute la population.

J'ai visité, presque aussitôt après la libération, les communes de la poche sud. J'ai recueilli, tant des municipalités que des comités locaux, les plus vifs éloges de l'action du Lieutenant BOUARD pendant toute l'occupation.

Je tenais à porter ces faits à votre connaissance.

Le Préfet, ■

Témoignage et attestation de Jean-Baptiste Sérot, curé de Chauvé (Croix de guerre et légion d'honneur pour actes de résistance)

- 5 -

**Activités du Lieutenant BOUHARD**

**I.- Avant le débarquement des alliés en France.**

**1°) Dans le domaine du Revitaillement**

Il fut dur pour le gros marché noir, ce qui lui valut des inimitiés mais à en juger par l'action des gendarmes sous ses ordres, il a toujours toléré le revitaillement familial clandestin.

**2°) Dans son attitude à l'égard des appelés du S.T.O.**

A Chauvé aucun appelé de la classe 1942 n'était parti, dans la région beaucoup avaient fait semblable résistance. A Chauvé personne n'a été inquiété; dans la région il y a eu quelques rares arrestations dues, semble-t-il, à l'imprudence des jeunes gens.

Deux faits que je connais particulièrement prouvent les sentiments du Lieutenant à cette époque.

a) Jean Clavier de Chauvé, parti en Allemagne en Novembre 1942, était revenu en permission sur envoi d'un télégramme faux; et évidemment n'était pas reparti. Le Lieutenant au courant de la situation, non seulement n'a rien fait contre mais a donné des conseils à la famille pour le camouflage et a dit cette phrase : "qu'il soit tranquille, si on me charge de le rechercher, avant de prévenir la brigade de St Père en Retz, je vous préviendrai par téléphone".

M. Clavier, père, avait un téléphone autorisé.

b) En Novembre 1943, le Lieutenant reçoit une lettre anonyme ainsi conçue : "Il paraît que vous ne pouvez pas les réfractaires de la classe 1942; demandez donc au curé de Chauvé où il les prend pour jouer au foot-ball. Rendez-vous dimanche prochain sur le terrain..."

Cette lettre seule prouve déjà la négligence du Lieutenant dans ce service imposé par Vichy. Dès réception, le Lieutenant m'apporte lui-même cette lettre (à ce moment là je ne le connaissais qu'officiellement) la déchire devant moi, me dit d'être prudent pour le dimanche

.../...

suivent, une dénonciation ayant pu être faite à plus gradé que lui....  
et quinze jours après m'avertit que tout peut continuer, car il n'a pas  
entendu parler de l'affaire.

.- Après le débarquement des Alliés.

1°) Affaire pollono (26 - 27 Août 1944)

Maurice Pollono, sous-officier de carrière, adjudant-chef (juste-  
ment du reste) d'avoir voulu faire désertier les soldats allemands. On vient  
pour l'arrêter, il s'enfuit. On fait sauter sa maison, celle de son père, on  
emprisonne sa femme, son père, ses frères; on prend des otages qui seront  
fusillés si Maurice ne se livre pas. Lui est à Chauvé chez moi, c'est le 26  
août au soir, y arrive également le Lieutenant BOUHARD. L'angoisse de Pollo-  
no qui ne veut pas laisser fusiller sa famille et des otages pour lui est  
de savoir, s'il doit se livrer. Il est huit heures le soir, personne ne peut  
rentrer à Pornic, car c'est l'état de siège de Crétet par le Capitaine  
allemand. Seul, comme officier de police, BOUHARD peut y rentrer. sans hési-  
ter il part, il voit le capitaine Meyer, cause avec lui questions de service  
... et après quelques heures réussit à savoir qu'il ne sera rien fait avant  
le lendemain 18 HS. il prend rendez-vous, toujours pour des questions de  
service pour le lendemain à 17 HS 30. Il rentre à Chauvé et dit à pollono  
de dormir tranquille jusqu'au lendemain. Le lendemain à 17 HS 30 il voit  
Meyer qui lui dit : "Je pars à 20 HS, heureusement que Pollono ne s'est pas  
livré car je le faisais fusiller"... Le sang froid, le courage et l'esprit  
d'a propos d'ait sauvé Maurice Pollono sans nuire à la population porniceise.

2°) Affaire Gouy à Chauvé (27 Août 1944)

On apprend au Lieutenant BOUHARD que dans un village de Chauvé  
on a tué un homme, abattu par deux allemands, qu'une jeune fille Gouy a été  
violée trois fois par les deux mêmes allemands. Il s'y rend immédiatement en  
moto. Les deux allemands ont été cherchés du renfort, ils sont six ou sept.  
A son arrivée, on tire sur lui. Sans hésiter il avance, par sa maîtrise et  
son autorité les oblige à baisser leur fusil, remet un peu d'ordre dans la  
ferme, puis dénonce le cas aux autorités allemandes, (obtient l'arrestation

.../...

des deux principaux coupables, la constitution d'un tribunal militaire et condamnation à mort des deux coupables. (Pour renseignements, on peut interroger Mr et Melle Gouy de la Brennière en Chauvé.)

3°) Armes.

Le Lieutenant BOUHARD a récupéré des armes allemandes avec pas mal de difficultés et de danger et les a livrées aux autorités militaires françaises (W.F.I., je crois). Du reste si ma mémoire ne me fait pas défaut, il doit avoir une décharge.

4°) Renseignements.

C'est là, à mon avis, le rôle le plus important du Lieutenant BOUHARD. D'abord sa qualité de militaire, et ensuite sa possibilité de circuler dans la poche Sud de St-Nazaire lui ont permis de donner au 2<sup>e</sup> Bureau des renseignements de grosse valeur car d'une précision impeccable.

Ces renseignements il les a d'abord transmis par mon intermédiaire, la Cune de Chauvé étant au début un centre où tous les renseignements venaient aboutir; et c'est pour cela que j'en parle en connaissance de cause

pour renseignements à ce sujet on peut interroger : les officiers du bataillon Conty Frelon, Commandant Dominique qui a occupé Chauvé du 23 Septembre 1944 au 15 Novembre. Puis le Capitaine PHILIPPE officier de renseignements du bataillon F.T.P. Legrand, bataillon du maquis de Vendée. En même temps les renseignements étaient recueillis par la Direction du 2<sup>o</sup> bureau Nantes-Sud que dirigeait Mr. Gofot (moteurs Gofot, Nantes Pont Rousseau).

Ensuite complètement enfermé dans la poche les renseignements furent transmis par Melle Ménard sage femme à St Père en Retz qui pouvait passer les lignes, qui recevait à Chauvé les questions et rapportait les réponses très précises du Lieutenant.

Lorsque Melle Ménard à son tour n'a pu passer les lignes Mr. Cousinard, de Pornic d'abord agent du 2<sup>e</sup> bureau de Nantes (Commandant Robin) ensuite agent de 2<sup>e</sup> bureau de Cognac du Général de Larminat, a pris après

.../...

du Lieutenant (je cite ses paroles) "les renseignements les plus documentés militairement de la poche".

Il me semble qu'il résulte de tout cela que le Lieutenant BOUHARD a toujours été un grand français qui a eu assez de diplomatie pour garder son poste et le mettre au service de la résistance et donc de la France.

Personnellement je le considère comme un français d'un magnifique patriotisme éclairé, et grâce à ses splendides qualités d'intelligence claire, de volonté tenace et de son esprit de décision, il a rendu à la poche sud de St-Nazaire des services que peu d'hommes auraient pu réaliser au même degré.

Curé de Chauvé, Légion d'honneur,  
Croix de Guerre 2 citations au titre  
de la Résistance.

Je retiens quelques traits saillants de ce témoignage :

Bouhard est dur pour le marché noir mais tolérant pour le ravitaillement familial clandestin.

Il protège les réfractaires au STO

Il intervient à deux reprises auprès du capitaine Meyer pour protéger son camarade Maurice Pollono.

Il intervient à la ferme Gouy à la Brenière pour ramener le calme après la mort de Robert Grollier,

Il transfère aux FFI les armes échangées avec la résistance pornicaise contre l'aide à la désertion de deux soldats polonais.

Il transmet au 2<sup>e</sup> Bureau et au général Larminat (commandant les FFO) « les renseignements les plus documentés militairement de la poche ».

Curs de Chauve légion d'homme  
Curs de femme & citation au titre sur  
la résistance -

## Activités du Lieutenant Rouhard

### I Avant le débarquement des alliés en France

#### 1) Dans le domaine du Ravitaillement

Il fut dur pour le gros marché noir, ce qui lui valut des inimitiés mais à en juger par l'attitude des gendarmes sous ses ordres, il a toujours toléré le ravitaillement familial clandestin.

#### 2) Dans son attitude à l'égard des appelés du S.T.O.

A Chauve aucun appelé de la classe 1942 n'était parti, dans la région beaucoup avaient fait semblable résistance. A Chauve personne n'a été inquiété; dans la région il y a eu quelques rares arrestations dues, semble-t-il, à l'impudence des jeunes gens.

Deux faits que j'aurais particulièrement prouvent les sentiments du Lieutenant à cette époque.

a) Jean Clavier de Chauve, parti en Allemagne en novembre 1942, était revenu en permission sur envoi d'un télégramme faux; et évidemment n'était pas reparti. Le lieutenant au courant de la situation, non seulement n'a rien fait contre mais a donné des conseils à la famille pour le camouflage et a dit cette phrase: "qu'il soit tranquille, si on me charge de le rechercher, avant de prévenir la Brigade de St Pierre et Rezy, j'vous prévenirai par téléphone". M. Clavier, père, avait un téléphone autorisé.



2

b) En novembre 1943 - le lieutenant reçoit une lettre anonyme ainsi conçue : "Il paraît que vous ne pouvez pas trouver les réfractaires de la classe 1942; demandez donc au Curé de Chauvri si il les prend pour jouer au foot-balle. Rendez vous dimanche prochain sur le terrain..." Cette lettre seule prouve déjà la négligence de l'écriteau sans ce service imposé par Vichy. Dès réception le lieutenant m'apporte lui-même cette lettre (à ce moment là j'en le connaissais qu'officiellement) la déchire devant moi, me dit d'être prudent pour la demande suivante, une dénonciation ayant pu être faite à plus grand que lui... et quinze jours après m'avertit que tout peut continuer, car il n'a pas entendu parler de l'affaire.

## II Après le débarquement des Alliés.

### 1) Affaire Pollono (26-27 août 1944)

Maurice Pollono, sous-officier de carrière, adjudant-chef d'association, chef de la résistance à Poiré est accusé (justement du reste) d'avoir voulu faire déserteur des soldats allemands. On vient pour l'arrêter, il s'empare. On fait sauter sa maison, celle de son père, on emprisonne sa femme, son père, ses frères; on prend des otages qui seront fusillés si Maurice ne se livre pas. Lui est à Chauvri chez moi, c'est le 26 août au soir, y arrive également le lieutenant Bonhais. L'angoisse de Pollono qui ne veut pas laisser fusiller sa famille et des otages pour lui est de savoir, s'il doit se livrer. C'est huit heures le soir

3

personne ne peut rentrer à Pornic, car c'est l'état de siège dicté par le capitaine allemand. Seul, comme officier de police, Bourhaud peut y rentrer. Sans hésiter il part, il voit le capitaine Mayer, cause avec lui questions de service... et après quelques heures réussit à savoir qu'il ne s'est rien fait avant le lendemain 18<sup>e</sup>. Il prend rendez vous, trois jours pour des questions de service pour le lendemain à 17<sup>h</sup> 30. Il rentre à Chauvé et dit à Pollono de Gornier tranquille jusqu'au lendemain. Le lendemain à 17<sup>h</sup> 30 il voit Mayer qui lui dit: "Je pars à 20<sup>h</sup>, heureusement que Pollono ne s'est pas tiré car si le faisait fuir... le sang froid, le courage et l'esprit d'à propos ont sauvé Maurice Pollono sans nuire à la population pornicaine."

2) affaire Gouy à Chauvé (17 décembre 1944)

On apprend au lieutenant Bourhaud que dans le village de Chauvé on a tué un homme, abattu par deux allemands, qu'une jeune fille Gouy a été violée trois fois par les deux mêmes allemands. Il s'y rend immédiatement en moto. Les deux allemands ont été cherchés en vain, ils sont six ou sept. A son arrivée, on tire sur lui. Sans hésiter il saute, par sa main droite et se voit autorisé les obligés à baisser leur fusil, remet un peu d'ordre dans la ferme, puis dénonce le cas aux

4

aux autorités allemandes, obtient l'arrestation  
des deux principaux coupables, la constitution  
d'un tribunal militaire et condamnation à mort  
des deux coupables. (Pour renseignements, on peut  
interroger M<sup>r</sup> et M<sup>lle</sup> Gouy de la Breunerie en  
Chauvi)

### 3 - Armes

Le lieutenant Bonhard a récupéré des armes  
allemandes avec pas mal de difficultés et de dan-  
ger et les a livrées aux autorités militaires  
françaises (F.F.I. j. avr) Du reste si ma mé-  
moire ne me fait pas défaut, il doit avoir  
une décharge.

### 4) Renseignements

C'est lui, à mon avis, le rôle le plus important  
de lieutenant Bonhard. D'abord sa qualité  
de militaire, et ensuite sa possibilité de circu-  
ler dans la poche sud de St Nazaire lui  
ont permis de donner au 2<sup>e</sup> bureau des ren-  
seignements de grosse valeur car d'une pré-  
cision impeccable.

Les renseignements qu'il a d'abord trans-  
mis par un intermédiaire, la com de Chauvi  
étant au début un centre où tous les rensei-  
gnements venaient aboutir, et c'est pour cela  
que j'en parle y connaissant de cause.

Pour renseignements à ce sujet on peut  
interroger : Les officiers du bataillon Conky-  
Féloy, Commandant Dominique qui a occu-  
pé Chauvi du 23 septembre 1944 au 15 octobre  
Puis le Capitaine Philippe officier de ren-

5

renseignements du bataillon F.T.P. LeGrand, bataillon  
de marine de Vendée. En même temps les renseigne-  
ments étaient recueillis par la Direction de l'  
Bureau Nantes - Sud - que dirigeait M. Joist  
(moteurs Joist, Nantes Port Rousseau)

Ensuite complètement enfermé dans la poche  
les renseignements furent transmis par Melle  
Meisard sa femme à St. Pée et Tetz qui  
pouvait passer les lignes, qui recevait à Chaucé  
les questions et rapportait les réponses très  
précises du Lieutenant.

Lorsque Melle Meisard à son tour n'a pu passer  
les lignes M. Cousinard, de Pornic d'abord agent  
de l'É. Bureau de Nantes (Commandant Roby)  
ensuite agent de l'É. Bureau de Cognac de  
Général de Larminat, a pu après de Lieute-  
nant (je cite ses paroles) "les renseignements les  
plus documentés militairement de la poche".

Il me semble qu'il résulte de tout cela que  
le lieutenant Bonhain a toujours été un  
grand patriote qui a eu des qualités de diplomatie  
pour garder son poste et le mettre au ser-  
vice de la résistance et donc de la France.

Personnellement je le considère comme  
un patriote : un magnifique patriotisme éclairé  
et grâce à ses splendides qualités d'in-  
telligence claire, de volonté tenace et de  
son esprit de décision il a rendu à la poche  
sud de St. Nazaire des services que peu d'hommes  
auraient pu réaliser au même degré.

Meisard  
-----  
Écrite de Chaucé

Témoignage et attestation de Albert Chassaigne, directeur des Ateliers de Construction de Paimboeuf (ACB) le 18 mai 1945.

ALBERT CHASSAIGNE  
Ingénieur des Arts et Manufactures  
Ateliers de Constructions de Paimboeuf

Paimboeuf, le 18 Mai 1945.

Monsieur le Lieutenant de Gendarmerie

BOUHARD

à PAIMBOEUF

Chef Monsieur,

Jé suis très heureux de vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'aide courageuse que vous avez apportée, pendant cette pénible période de l'occupation Allemande.

Les mêmes sentiments doivent être ceux de toute la population de la poche Sud de la Loire, et particulièrement ceux des habitants de Paimboeuf:

Si les conditions de vie de notre région ont été moins pénibles que celles du Nord de la Loire, c'est beaucoup grâce à vos efforts et à vos initiatives par votre allant, par votre *sympathie*, par l'exemple que vous donniez, vous avez su réunir autour de vous les dévouements à un groupe de jeunes gens, et de jeunes filles, qui vous suivaient avec enthousiasme et dont l'action a beaucoup contribué à adoucir l'existence des vieillards, des enfants et de toutes les familles qui se seraient trouvées sans cela dans les plus complet dénuement.

Vous avez courageusement tenu tête aux Allemands, dans des conditions périlleuses, au risque souvent d'être arrêté par eux.

A l'époque des déportations d'ouvriers, vous vous êtes efforcé d'éviter les conséquences des ordres qui vous étaient donnés. Vous m'avez personnellement prévenu des réflexes organisées par les Allemands, ce qui m'a permis de faire mettre à l'abri "les refractaires" que j'occupais dans mes Ateliers vos gendarmes ont été d'arrêter les nombreux "refractaires" de toutes catégories que je dissimulais sur mes Chentiers extérieurs, bien qu'ils aient commis fréquemment l'imprudence de circuler dans les rues de Paimboeuf. l'un d'eux (Boissard) travaillait même à l'atelier Geniron en face de la Gendarmerie.

Au moment où les Allemands constituaient leurs lignes, nous enferment dans "la poche de St-Nazaire" vous avez profité de la latitude de circuler que vous donneient vos pouvoirs de police, pour vous échapper à Nantes, à plusieurs reprises et y transporter des jeunes gens qui allaient s'engager dans les troupes F.F.I. J'en ai été personnellement le témoin, ayant utilisé moi-même votre voiture pour un tel voyage.

Lors de l'affaire Polloneu à Pornic qui pouvait entraîner le massacre de toute une famille et de nombreux otages, vous êtes entré en relation avec Polloneu, dont vous m'avez communiqué les lettres, vous l'avez sagement conseillé, évitant sa reddition qui aurait eu pour conséquence sa condamnation à mort, et par votre intervention l'incident s'est dénoué, en évitant les sanctions graves envisagées par les Allemands,

Par les ordres opportuns que vous avez donnés, les industriels de la région et en particulier notre établissement ont pu camoufler les produits que les Allemands réquisitionnaient avec la plus grande brutalité: bois, coke, carbon, gaz oil, toles ondulées, moteurs...etc.

Non seulement ces matières premières ont été soustraites à l'ennemi, mais encore elles permettront la remise au travail rapide de notre personnel, qui sans cela subirait une longue période de chômage.

Devenant dans certains cas les réquisitions Allemandes, quand vous pouviez les prévoir, vous faisiez enlever les produits alimentaires pour les distribuer à la population, par les organisations de secours que vous dirigez.

Je suis très heureux de témoigner de tous ces faits et pour le cas où vous auriez à utiliser la présente lettre, je me permets d'énumérer ci-dessous les titres qui peuvent donner quelque valeur à cette attestation en m'excusant de cet étalage.

Signé : A.CHASSAIGNE.

Ingénieur des Arts et Manufactures  
Directeur Général de la Société des Ateliers de Constructions  
de Paimboeuf.

Capitaine de Réserve.

Officier de la Légion d'Honneur au titre Militaire.

Croix de Guerre Huit Citations

Emprisonné par les Allemands pour avoir fait partie d'un groupe de résistance, d'abord à la prison Lafayette à Nantes, en cellule

ensuite  
à Fresnes.

ALBERT CHASSAGNE  
INGÉNIEUR DES ARTS ET MANUFACTURES  
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE PAIMBŒUF

Paimbœuf LE 18 Mai 1941

TÉLÉPHONE : 27. BUREAUX  
- 12. DOMICILE

Monsieur le Lieutenant  
de gendarmerie Bouard,  
à Paimbœuf.

Cheer Monsieur

Je suis très heureux de vous exprimer  
toute ma reconnaissance pour l'aide courtoise  
que vous avez apportée pendant cette pénible  
période de l'occupation Allemande.

Les mêmes sentiments doivent être ceux  
de toute la population de la rive sud  
de la Loire, et particulièrement ceux des  
habitants de Paimbœuf: Si les conditions  
de vie de notre région ont été moins  
pénibles que celles du Nord de la Loire,  
c'est beaucoup grâce à vos efforts et à  
vos initiatives.

Par votre action, par des discussions,  
par l'exemple que vous donnez, vous avez  
su réunir autour de vous les dévouements  
d'un groupe de jeunes gens, et de jeunes

filles, qui vous suivaient avec enthousiasme,  
et dont l'action a beaucoup contribué à adoucir  
l'existence des vieillards, des enfants et de toutes  
les familles qui se seraient noyées sans cela  
dans le plus complet dénuement.

Vous avez courageusement tenu tête aux Allemands,  
dans des conditions pénibles, au risque, souvent d'être  
arrêtés par eux.

À l'époque des deportations d'ouvriers. Vous vous êtes  
efforcés d'éviter les conséquences des ordres qui  
vous étaient donnés - Vous m'avez personnellement  
prévenu des rafles organisées par les Allemands,  
ce qui m'a permis de faire mettre à l'abri "les réfractaires"  
que j'occupais dans mes Ateliers. Vos gendarmes  
ont été obligés d'arrêter les nombreux "réfractaires" de  
toutes catégories que je dissimulais par mes  
Chantiers extérieurs, bien qu'ils aient commis  
fréquemment l'imprudence de circuler dans les  
rues de Paimboeuf - l'un d'eux (Boissard)  
travaillait même à l'atelier Cemin en face de  
la gendarmerie -

Au moment où les Allemands construisaient  
leurs lignes, nous enfermés dans "le poche de  
St. Nazaire", vous avez profité de la latitude de



circuler que vous demandent des pouvoirs de police  
pour vous échapper à Nantes, à plusieurs reprises  
et y transporter des Jeunes gens qui allaient  
à engager dans les troupes FFI. J'en ai été  
personnellement le témoin, ayant utilisé moi  
même votre voiture pour un tel voyage.

Lors de l'affaire Golonseau à Combe qui  
pouvait entraîner le massacre de toute une famille  
et de nombreux otages, vous êtes entré en relation  
avec Golonseau, dont vous m'avez communiqué les  
lettres, vous l'avez sagement conseillé, évitant sa  
reddition qui aurait eu pour conséquence sa  
condemnation à mort, et par votre intervention  
l'incident s'est dénoué, en évitant les sanctions  
graves envisagées par les Allemands.

Par les ordres opportuns que vous avez  
donnés, les industriels de la région, et en  
particulier notre établissement ont pu  
camoufler les produits que les Allemands  
requisitionnaient avec la plus grande brutalité:  
bois, coke, charbon, gaz oil, boborndules,  
moteurs - - etc -

Non seulement ces matières premières  
ont été soustraites à l'ennemi, mais encore  
elles permettront la remise au travail

rapide de notre personnel, qui sans cela subissait  
une longue période de chômage.

Devenant dans certains cas les  
requisitions Allemandes, quand vous pourriez  
le prévoir, vous seriez en mesure de produire  
alimentaires pour les distribuer à la population,  
par les organisations de secours que vous dirigez.

Je suis très heureux de témoigner de  
tous ces faits et pour le cas où vous auriez  
à utiliser la présente lettre, je me permets  
d'ajouter ci-dessous les titres qui peuvent  
donner quelque valeur à cette attestation. en  
m'excusant de cet étalage.

Jugeon de Produits manufacturés  
Directeur général de la Société des Métiers  
de Construction de Cambrai.

Captaine de Réserve.  
Officier de la Légion d'honneur internationale  
Croix de guerre huit citations  
Enfermé par les Allemands pour avoir fait  
partie d'un groupe de résistance, d'abord à  
la prison Lafayette à Nantes, en suite  
à Fresnes.

Ste Marie S/Mer (Poche Sud de la Loire)

30 Mai 1945.

Je soussigné, Général de Division PACAULT, du cadre de réserve, ex-Inspecteur Général de la Gendarmerie, déclare à toutes fins utiles que Monsieur le Lieutenant BOUHARD exerce avec autorité dans la Poche Sud de la Loire le Commandement de la Gendarmerie et la charge si importante du Ravitaillement.

J'ai constaté la confiance avec laquelle son personnel le suivait, et surtout la confiance et la reconnaissance des populations à son égard: grâce à lui, la Poche Sud n'a pas connu la faim, ni même de graves restrictions, alors que les Réquisitions allemandes prenaient tout.

Par ailleurs, sa bravoure ne le cède en rien à son habileté, ainsi qu'il l'a montré lors d'affaires sérieuses. De plus, je ne saurais omettre son action dans l'affaire Pollono: à la suite du départ dans les F.F.I. de l'ex-adjutant Pollono de Pornic, les Allemands brûlèrent sa maison et celle de sa famille, cette dernière fut arrêtée et enfermée dans un block sans pour être fusillée le lendemain matin. L'intervention du Lieutenant BOUHARD la sauva au dernier moment.

Sainte Marie Sur Mer, 30 Mai 1945

Signé : PACAULT.

évacué par les Allemands de la Birochère, Commune  
Le Clion S/Mer (Loire-Inférieure). ■

S<sup>t</sup> Marie sur (Poche Sud de la Loire)

30 mai 1945

J. Soussigné Général de division Jacault, du Cadre de réserve, ex. Inspecteur Général de la Gendarmerie, déclare à toutes fins utiles que Monsieur le Lieutenant Bouchard exerça avec autorité dans la Poche Sud de la Loire le Commandement de la Gendarmerie et la charge si importante du Ravitaillement.

J'ai constaté la confiance avec laquelle son personnel le suivait, et surtout la confiance et la reconnaissance des populations à son égard: grâce à lui, la Poche Sud n'a pas connu la famine ni même de graves restrictions, alors que les réquisitions allemandes prenaient tout.

Par ailleurs, sa bravoure ne le cède en rien à son habileté, ainsi qu'il l'a montré lors d'affaires sérieuses. De plus, je ne saurais omettre son action dans l'affaire Polbono: à la suite du départ dans les F.F.I. de l'ex. adjudant Polbono de Formic, les Allemands brûlèrent sa maison et celle de sa famille; cette dernière fut arrêtée et enfermée dans un blockhaus pour être fusillée le lendemain matin. L'intervention du Lieutenant Bouchard la sauva au dernier moment.

Sainte Marie sur, 30 mai 1945

Jacault

évacué par les Allemands de la Bierochère, Commune de Clion sur (Loire Inf.).

Document attestant des rôles résistants d'Albert Monteils, alias "commandant Madeleine », et de Marcel Bouhard

DÉPARTEMENT DU  
**GARD**  
ARRONDISSEMENT DE  
**NIMES**  
CANTON DE  
**PONT-SAINT-ESPRIT**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE D'AIGUÈZE**

Aiguèze, le II Juillet 19 60

Monsieur le Commandant BOUHARD  
Commandant le Centre d'Instruction  
de Gendarmerie Royale Marocaine

à MARRAKECH (Maroc)

Mon Cher Commandant ,

Votre adresse m'est communiquée par la Préfecture de Loire-Atlantique et j'en suis très heureux d'abord pour vous féliciter de votre avancement et vous dire le plaisir que j'éprouve à vous retrouver à la tête d'un Poste important, ensuite pour vous prier de ~~m'aider~~ m'aider, si vous le voulez bien, à évoquer l'époque où, jeune Lieutenant, vous commandiez officiellement la fameuse "Poche Sud de St-Nazaire" .

J'ai d'ailleurs regretté que la Libération de Mai 45 vous ait fait quitter Paimboeuf si vite et de telle façon que je n'ai plus eu aucune occasion de vous revoir .

Aujourd'hui, me voilà retraité du Service des Poudres et retiré dans un coquet village de Provence dont je suis devenu Maire, d'ailleurs involontaire .

Or, l'un de mes amis, historien, m'a prié, à temps perdu, de reconstituer autant que possible et avec vérité, les faits de Résistance survenus dans la Zone que nous avons connue l'un et l'autre à des titres divers.

M'autorisez-vous à déclarer qu'en 1944-45, au moment où vous commandiez la brigade de Gendarmerie de Paimboeuf et que moi-même (outre mes fonctions officielles près Kuhlmann) j'étais le Commandant Madeleine (prénom de ma femme) du Service de Contre-Esionnage Interallié (réseau de Nantes), vous avez collaboré activement avec moi, nos points de rencontre étant aussi bien chez moi à La Miraudais en St Viaud qu'en votre propre bureau à Paimboeuf ?

D'autre part, ne voyez-vous pas d'inconvénient à ce que votre nom soit publié ?

Il va sans dire dans tous les cas où votre autorisation nous serait acquise, que si l'ouvrage paraît, vous aurez la primeur d'un exemplaire.

J'espère qu'en vous écrivant je n'aurai remué chez vous que de bons souvenirs et, dans l'attente de vous lire je vous prie d'agréer, mon Cher Commandant, l'expression de mes sentiments les meilleurs .

Albert MONTEILS  
maire d'Aiguèze (Gard)



Extrait d'un article de la *Résistance de l'Ouest* paru le 12 octobre 1945, annonçant le départ du lieutenant Bouhard pour un nouveau poste à Pondichéry (Indes) et faisant le bilan de son action pendant la Poche.

-: P A I M B O E U F :-

---

LE LIEUTENANT DE GENDARMERIE BOUHARD NOUS QUITTE POUR LES INDES

---

Arrivé pour prendre le commandement de la section de gendarmerie de PAIMBOEUF en mars 1943, le lieutenant Marcel BOUHARD, officier aviateur, pilote de chasse, devait jouer un grand rôle dans notre région durant l'empêchage.

Dès sa prise de commandement il fut l'ennemi impitoyable du marché noir, mais toujours avec justice et impartialité.

En août 1944, l'évacuation de PAIMBOEUF est ordonnée par les Allemands, il intervient auprès d'eux, en adoucit les conditions, dirige l'opération et organise les secours. Mais son esprit entreprenant et énergique ne se développa véritablement qu'avec la poche.

Octobre 1944 : nous voici séparés du reste du monde ; après avoir installé sa section à Sainte-Pazanne, il s'enferme avec nous et durant 9 mois il défendra nos droits et nos intérêts. Il prend la qualité de sous-préfet et s'occupe du ravitaillement de chaque localité de la poche sud. Il réalise de véritables tours de force, n'hésitant devant aucun fait ou événement. Il prend maintes fois contact avec le commandant Allemand de la poche et au risque de sa vie, il discute et tient tête à l'opresseur. Jour et nuit il circule, il convoque, il organise, il réquisitionne, il crée, il travaille.

Par ses conseils, mais surtout par son activité, il vient en aide à la Croix-Rouge et au Secours National. Il crée la prison, près la gare, et veille à la sécurité de tous et au bien de chacun, autant qu'il puisse le faire.

Le 8 mai dernier, l'armistice étant devenu effectif, PAIMBOEUFIENS vous n'oublierez jamais cette minute émouvante : à 18 heures, ce même jour, le lieutenant BOUHARD est heureux de nous apprendre devant l'Allemand vaincu, qui occupera encore trois jours notre ville, la reddition de la poche et l'arrivée prochaines des troupes françaises. Il conduit la population fêter la victoire et organise les fêtes de la libération.

Agé seulement de 27 ans, d'une simplicité extraordinaire, nous sommes sincèrement peinés de voir ce premier sorti de Saint-Cyr nous quitter définitivement pour PONDICHERY où il occupera une place de premier choix, le commandement de la compagnie Cipay de police indigène lui étant remise.

A cet officier de valeur, nous adressons nos sincères remerciements. Qu'il soit assuré qu'en embarquant jeudi à Marseille, il emportera notre estime et notre reconnaissance.

Extrait du Journal "La Résistance de l'Ouest" du 12 octobre  
1945 paru dans "Vendredi"

-: P A I M B O E U F :-

Le Lieutenant de Gendarmerie

BOUHARD

nous quitte pour les Indes.

Arrivé pour prendre le commandement de la section de gendarmerie de Palmboeuf en mars 1943, le lieutenant Marcel BOUHARD, officier aviateur, pilote de chasse, devait jouer un grand rôle dans notre région durant l'empêchage. Dès sa prise de commandement il fut l'ennemi impitoyable du marché noir, mais toujours avec justice et impartialité.

En août 1944, l'évacuation de Palmboeuf est ordonnée par les Allemands, il intervient auprès d'eux, en adoucit les conditions, dirige l'opération et organise les secours. Mais son esprit entreprenant et énergique ne se développa véritablement qu'avec la poche.

Octobre 1944: nous voici séparés du reste du monde; après avoir installé sa section à Sainte-Pazanne, il s'enferme avec nous et durant 9 mois il défend nos droits et nos intérêts. Il prend la qualité de sous-préfet et s'occupe du ravitaillement de chaque localité de la poche sud. Il réalise de véritables tours de force, n'hésitant devant aucun fait ou événement. Il prend maintes fois contact avec le commandement allemand de la poche et au risque de sa vie, il discute et tient tête à l'opresseur. Jour et nuit il circule, il convoque, il organise, il réquisitionne, il crée, il travaille.

Par ses conseils, mais surtout par son activité, il vient en aide à la Croix-Rouge et au Secours National. Il crée la prison, près la gare, et veille à la sécurité de tous et au bien de chacun, autant qu'il puisse le faire.

Le 8 mai dernier, l'armistice étant devenu effectif, Palmboeufiens vous n'oublierez jamais cette minute émouvante : à 18 heures, ce même jour, le lieutenant BOUHARD est heureux de nous apprendre devant l'Allemand vaincu, qui occupera encore trois jours notre ville, la reddition de la poche et l'arrivée prochaine des troupes françaises. Il conduit la population

fêter la victoire et organise les fêtes de la libération.

Agé seulement de 27 ans, d'une simplicité extraordinaire, nous sommes sincèrement peiné de voir ce premier sorti de Saint-Cyr nous quitter définitivement pour Pondichéry où il occupera une place de premier choix, le commandement de la Compagnie Cipaye de police indigène lui étant remise.

A cet officier de valeur, nous adressons nos sincères remerciements. Qu'il soit assuré qu'en embarquant jeudi à Marseille, il emportera notre estime et notre reconnaissance.

Directives en date du 8 mai 1945 adressées par le lieutenant Bouhard faisant fonction de sous-préfet aux commandants de brigade de la Poche sud.

Paimboeuf, le 8 Mai 1945

Le Lieutenant BOUHARD faisant fonction de Sous-préfet

à  
Messieurs Les Commandants de Brigade

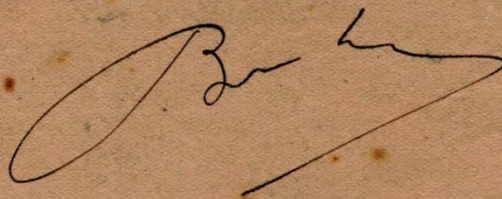
Je prends en mains la situation au point de vue maintien de l'ordre et résistance.

Au moment de la capitulation de l'ennemi l'état de siège sera déclaré pour une durée limitée. Vous serez en totalité responsable du maintien de l'ordre dans votre circonscription au même titre que je le suis pour l'Arrondissement .

Les forces de Résistance vous aideront pour faciliter votre tâche. Vous devrez donc rester en contact étroit avec les chefs de Section et les équipes: défense passive ou autres à qui nous avons fait appel.

Votre responsabilité sera particulièrement lourde aux premières heures avant que les forces militaires occupent d'une façon dense notre poche enfin libérée.

Je vous recommande d'user de toute votre autorité pour qu'on n'ait pas à déplorer des abus de pouvoirs et la moindre irrégularité. En aucun cas l'ordre doit être compromis.





Paimboeuf, le 8 Mai 1945

Le Lieutenant BOUHARD faisant fonction de Sous-Préfet

Messieurs les Chefs de District et de Secteur

J'ai l'honneur de vous informer que dans toutes les communes on devra pavoiser pour 4 Heures ce jour partout.

La montée du Drapeau aux édifices publics devra se faire avec un cérémoniel qui laisse nettement percer l'enthousiasme patriotique et la joie de la libération.

Dans chaque Secteur la montée des 3 couleurs Françaises sera commandée par le Chef de Secteur. Il aura soin, pour ces cérémonies,

d'inviter toutes les Autorités et toute la population à y assister. Il n'omettra pas de faire un petit discours patriotique et de faire chanter la Marseillaise.

Ce document établi par le lieutenant Bouhard pour remboursement de ses frais de mission à l'intérieur de la Poche pendant les mois de mars et d'avril 1945 révèle la fréquence de ses déplacements aussi bien dans la Poche sud que dans la Poche nord.

ETAT DE FRAIS DE MISSION dus à Monsieur BOUHARD Lieutenant de Gendarmerie de Paimboeuf, agissant en vertu d'une délégation de pouvoir de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Nazaire .

Situation de famille : marié 3 enfants

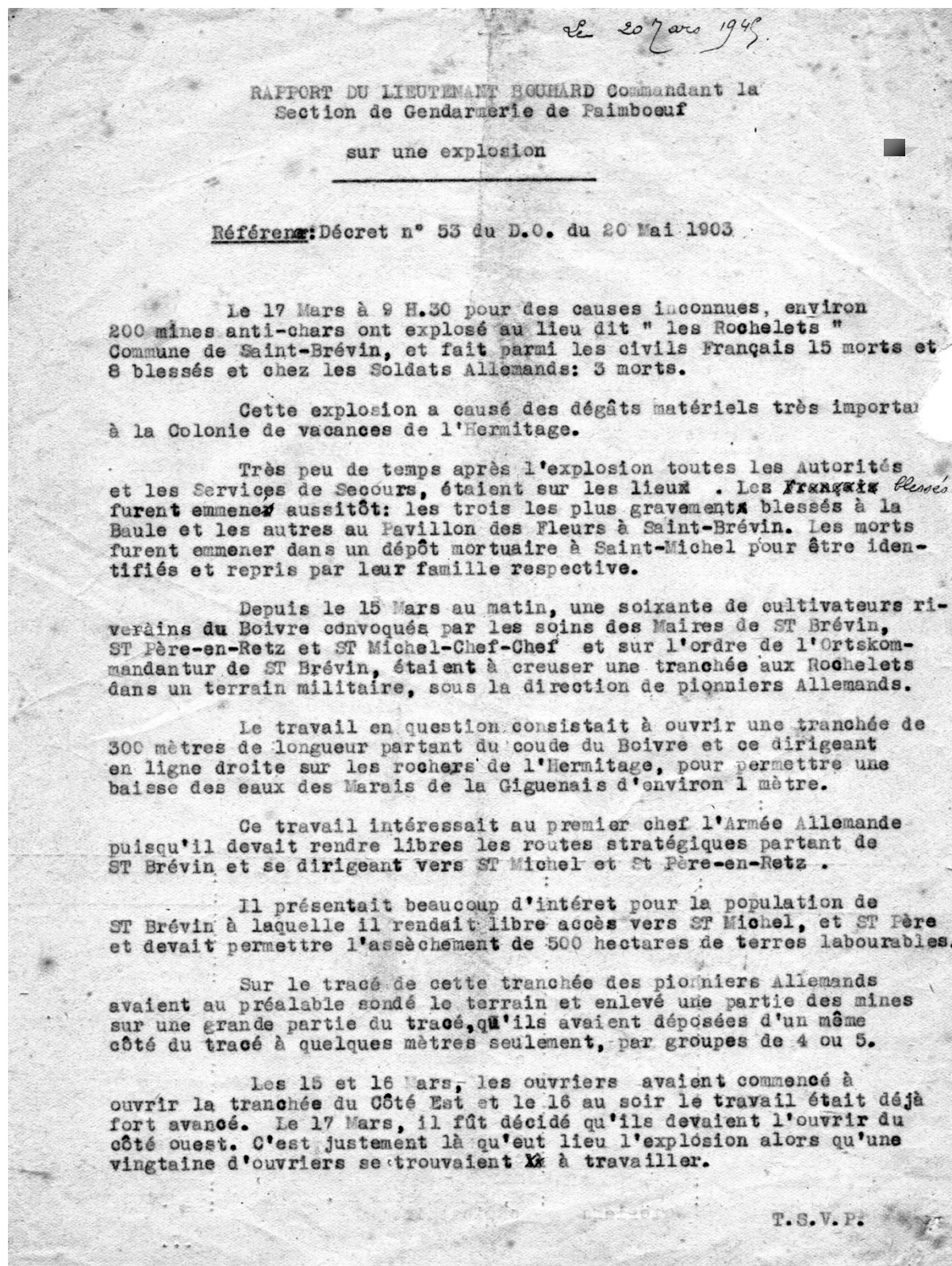
Date des déplacements	Lieux des déplacements	Nombre de journées complètes	Taux	Décompte	Emargement
Mars :					
6	La Baule	1	190	190	
9 et 10	La Baule-Pontcha-teau	2	"	380	
13	ST Père-en-Retz	1	"	190	
15	Saint-Brévin	1	"	190	
17	Saint-Michel	1	"	190	
21	Saint-Père,	1	"	190	
22 et 23	la Baule	1	"	380	
26	La Sicaudais	1	"	190	
29	La Baule	1	"	190	
30	Pornic	1	"	190	
Avril :					
5	La Baule	1	"	190	
7	Préfaïlles-la-Plaine,	1	"	190	
10	ST Père-en-Retz	1	"	190	
12-15	La Baule-Pontcha-teau	2	"	380	
18	La Sicaudais	1	"	190	
		18		3420	

Arrêté et reconnu bon à payer le présent état s'élevant à la somme de TROIS MILLE QUATRE CENT VINGT FRANCS .

La Baule le,  
Le Sous-Préfet :

Quelques documents où apparait l'attention portée par le lieutenant Bouhard aux personnes nécessitant aide, assistance, ou indemnisation (p. 30 à 32).

... Et d'abord lors de la catastrophe du Boivre le 17 mars 1945.



Les causes de cette explosion restent et resteront sans doute toujours inconnues. On ne peut émettre que des hypothèses qui découlent de l'enquête :

1°- Y a t-il eu imprudence de la part d'un ouvrier qui aurait pris une mine et l'aurait jetée sur une autre?

2°- Y a t-il eu rencontre malheureuse au cours des travaux de la pointe d'une pioche avec une mine détérée ?

3°- Y a t-il eu sabotage ?

Les témoignages recueillis ne nous permettant pas de conclure .

Quant à moi, j'exclus déjà cette troisième hypothèse.

Aux dires des témoins, les Allemands ne prenaient pas ou peu de précautions pour détérer ces mines. Ils avaient fait savoir qu'il fallait au moins une charge de 200 K. pour les faire détoner . Il est à remarquer toutefois que ces mines étaient posées depuis 1 an 1/2 déjà , que leur sensibilité de ce fait est beaucoup plus grande; toujours est-il une mine a explosé et a fait exploser toutes celles qui étaient détérées.

Le lendemain de l'explosion les Allemands ont fait sauter à nouveau des mines sur ce terrain militaire et ont fait savoir aux mairies intéressées que, désormais, il n'y avait plus absolument aucun danger.

Avec raison, les Maires ont refusé de convoquer à nouveau des cultivateurs de leur commune pour continuer les travaux.

La liste des victimes s'établit comme suit ; *il y avait lieu pour certaines de ces familles de leur venir en aide*

**Morts :** ( Commune de ST Père)

Noms et prénoms	adresse	situation de famille	Observations
ARTUS Pierre	: Landas	: marié - 2 enfants de 11 et 18 ans .	:
GADEAU Louis	: Donoire	: célibataire	: mère veuve depuis quelques années - besoin urgent.
BERTHEBAUD Francis	: Bois-Règnier	: célibataire	:
CRÉSPIN Georges	: Riverais	: célibataire	:
GAUTIER Joseph	: Ptit-Mothay	: Marié - 2 enfants de 6 et 1 an	: ancien prisonnier famille nécessiteu
GLAUD Constant	: Cagassais	: célibataire	:
GUILBAUD Léon	: Port	: célibataire,	:
LOUERAT Joseph	: Mothay	: célibataire,	:
MORICEAU Eugène	: Nouë-Nord	: marié - 4 enfants de 5, 3, 2 ans et 1 an.	: ancien prisonnier famille nécessiteu
MORICEAU Eugène	: Ratèrie	: célibataire	: se .
			...

St-Père-en-Retz, le 21 Octobre 1944.

Le Lieutenant BOUHARD  
à  
Monsieur le Sous-Préfet de St-Nazaire.

J'ai l'honneur de demander à l'administration préfectorale une indemnité spéciale pour le secrétaire et employées de la mairie de St-Père-en-Retz à qui je donne à dactylographier des travaux qui n'entrent pas dans leurs attributions. Je crois équitable de faire bénéficier de cette allocation éventuelle les 4 employés de ce secrétariat. Je propose une somme mensuelle de 250 francs pour chacun, le mandatement total pourrait être effectué à mademoiselle Lucette BICHON lère secrétaire adjointe et ce à compter du 15 Octobre 1944.

En outre, je vous demanderais de bien vouloir m'autoriser à engager des dépenses pour les frais de bureau (20 Kgs de papier, 2 rubans de machine à écrire).

Dans votre circulaire du 12 Septembre 1944 Assistance, il n'est fait aucune allusion à la retraite des vieux travailleurs - que doit'on faire.

Ici tout va bien et ça; fonce il y a déjà des résultats tangibles d'obtenus.

Paimboeuf, le 27 Juillet 1945

Le Lieutenant BOUHARD Commandant la Section de  
Gendarmerie de Paimboeuf

à

Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir accorder la prime dite de libération à mon ex-sténo dactylo, Mademoiselle BOURIAUD qui a travaillé à mon service du 15 Décembre 1944 au 15 Juillet 1945. Mademoiselle BOURIAUD étant auxiliaire de Préfecture 4ème catégorie /

A St-Père-en-Retz, le 21 Octobre 1944/

Le Lieutenant BOUHARD  
à M.le Directeur de la Croix-Rouge à NANTES.

Je viens vous remercier pour les 1.000 Kgs de sucre, 15 boîtes de lait condensé, 100 Kgs de farine pour enfants et produits pharmaceutiques que vous m'avez fait parvenir pour ce petit coin de France encore occupé. Je dois ajouter que c'est le premier organisme qui a donné jusqu'alors complètement satisfaction à nos demandes. C'est tout à l'honneur de la Croix-Rouge et je vous en remercie encore.

*[Signature]*

Le 10 mai 1945, le lieutenant Bouhard procéda à une réorganisation des effectifs dans les brigades de la Poche sud

Paimboeuf, le 10 Mai 1945

Le Lieutenant BOUHARD faisant fonction de Sous-Préfet

Messieurs les Commandants de Brigade

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la répartition du personnel de renfort pour le maintien de l'ordre pour la libération de la poche Sud de Saint-Nazaire.

- Saint-Père--En-Retz : Maréchal de Logis Chef : PÉCAUD,  
Gendarmes : MESGUEN,  
BOUCHER,  
MORICET,
- Brigade de Paimboeuf : Maréchal de Logis Chef : LECHÈNE  
Gendarmes : SALAUD,  
CHEVRILLER,  
VILALANDE .
- Brigade de ST Brévin : Adjudant : GUILVIC,  
Gendarmes : BÉRÈS,  
LEFORT,  
BOUILLY.
- Brigade de Pernie : Gendarmes : HÉRIC,  
LECCOUERDET  
CRAN,  
GOURMAUD .

En outre, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai constitué un poste provisoire à Tharon qui aura juridiction sur les communes de ST Michel, la Plaine et Tréfaillies. Ce poste à l'effectif de 10 sera commandé par l'Adjudant CHARRON et comprendra les Gendarmes: CORBIEL, ARCOUET, CHAUSSERET, SAMSON, MOYON, GABORY, AUBERT, ARDOUREL, FOUCHER.

La moto de la Brigade du Pellerin sera mise à la disposition de ce poste auquel j'alloue une allocation d'essence de 50 litres.

Je demande aux Commandants et Gendarmes détachés dans les Brigades de postes provisoires constitués de prendre contact avec les Maires et les Maires adjoints pour le maintien de l'ordre.

Pour éviter par qui se résume comme  
prix, à ir l'ordre à tout  
auprès. ST Père-en-R

Article paru le 9 novembre 1949 où sont décrites les vicissitudes subies par les empochés et les mesures protectrices prises par le lieutenant Bouhard contribuant pour beaucoup à la résilience de la Poche sud.

RESISTANCE DU 9 NOVEMBRE 1949.

SOUVENIRS d'il y a CINQ ANS.

Si nous tournons nos regards vers le passé, qu'étions nous il y a cinq ans? Eh bien, bon nombre d'entre nous étaient tout simplement empochés. Une ligne partant de la Loire, au delà de Frossay, passant en deçà de Chauvé pour aboutir à un point situé entre la Bernerie et Pornic formait la limite de la poche Sud, ayant à l'ouest les limites naturelles de la mer.

Durant plus de neuf mois, nous sommes demeurés ainsi isolés du reste du monde, prisonniers des allemands, et ces derniers déjà considérés comme nos prisonniers. Nous avons vécu, je ne dirai pas à la mode de Robinson sans son île, mais cependant avec les moyens du bord. Grâce à une organisation provisoire parfaite, sous la direction habile du lieutenant BOUHARD, nous avons passé très simplement, je dirai même presque très normalement ces neuf longs mois d'attente, si ce n'était l'inquiétude du dénouement de ce siège. Car il s'agissait réellement d'un siège, d'un état que nous avons bien voulu subir avec l'ennemi de peur que ce dernier ne pille et ne ravage nos habitations et nos campagnes selon sa tactique habituelle.

Nous avons vécu pourtant certes des moments bien critiques. Antérieurement à la formation de la Poche, les Paimblotins ont tous présent à l'esprit l'ordre du 11 Août 1944, à 14 heures, d'évacuation générale de la ville: 400 personnes, au maximum, étaient seulement autorisées à y demeurer. Peut-être est-il cruel de vous rappeler ce triste défilé de charrettes conduisant çà et là notre pauvre mobilier, ce sinistre exode. Nous imaginons notre Paimboeuf complètement vidé de ses habitants, véritablement mort; on y percevait seulement les bruits de pas des Teutons sur le pavé défoncé de nos rues, ces derniers se relayant pour assurer la garde des quais.

Pendant ces mois, nos pêcheurs sont demeurés inactifs; nos usines étant fermées, les ouvriers allaient "aux trous". Ah! ce vieux mot, quels bons souvenirs ne nous rappelle-t'il pas !!

Le 26 Février 1945, une brigade de Gendarmerie maritime vint s'installer à Paimboeuf; elle avait avant tout une mission de police économique, une réserve de Commandement. Alors, ce fut l'origine des échanges entre la poche nord et notre poche sud; nous exportions chez nos amis de la Presqu'île de la viande ou du vin, pour recevoir en échange du sel et des oignons.

Pour notre chauffage et notre cuisine, le bois seul était en usage. Pour notre éclairage, le gas-oil des tanks du "Stostad", actuellement en démolition devant nos quais, en dépanné plusieurs, le pétrole étant réservé aux femmes enceintes, aux boulangers, et pour l'éclairage des bureaux des fonctionnaires, à l'exception de la gendarmerie.

Le Lieutenant BOUHARD écrivait alors: "Les responsabilités nous commandent de mettre tous les moyens en commun pour vaincre les difficultés multiples rencontrées dans ce petit coin de France occupée, le nôtre. Nous nous devons aujourd'hui (c'était le 6 Octobre 1944) de bannir "l'esprit de boutique" pour nous tourner hardiment vers l'esprit d'équipe, seul constructif, qui s'élève."

Le Lieutenant BOUHARD, qui remplissait ici les fonctions de Sous-Préfet, s'appliqua toujours à ce que chaque empoché ne manquât jamais de pain, prévoyant aussi toujours, notamment pour les vieillards, qu'aucun d'eux ne manquât de bois.

Nous retrouvons encore dans nos archives trace des distributions de sucre, savon et allumettes à la mairie, les rations de sucre et de savon variant suivant les catégories, et ces distributions s'échelonnant sur plusieurs jours, par ordre alphabétique.

Parmi nos multiples souvenirs du temps de la pêche, il en est un qui ne manquera certainement pas de vous intéresser: le prix que nous paions les denrées. Ces prix nous laissent aujourd'hui rêveurs, et comme nous en avons perdu l'habitude depuis le jour de notre libération... nous en sommes réduits à nous demander si nous ne sommes pas actuellement l'objet d'une aberration.

En voici quelques-uns: le litre de vin, 9 fr.; 4 fr. la chopine de 22 cl. dans les cafés; 432 fr. le quintal de blé, 2.000 fr. la tonne de foin, 1.500 fr. celle de paille, 800 fr. le quintal d'avoine, 300 fr. le stère de bois d'essence dure; 250 fr.

celui d'essence tendre; 6 fr. 50 le pain de 3 livres

12 fr. celui de 6 livres; 2 fr. 30 à 2 fr. 75 le kilo de pommes de terre, 17 fr. le litre de pétrole; 7 fr. celui de gas-oil; de 2,50 à 5 fr. le kilo de lessive, 5 fr. les 300 gr. de savon de Marseille; etc... De 23 à 26 fr. le kilo d'anguilles, 15 fr. celui d'éperlans, 24 fr. celui de plies de Loire, 25 fr. celui de crevettes vivantes et 35 fr. celui de crevettes cuites, etc..etc...

Qu'en pensez-vous??

Ce n'était pas le temps évidemment où chaque dimanche permettait de dévaliser les pâtisseries, car un arrêté en avait interdit l'ouverture; c'était ce lui où pour trafic illicite sur le pain certain boulanger de notre ville était condamné à fermer son magasin pour un ou plusieurs mois. C'était celui où un certain nombre de cultivateurs qui avaient volontairement omis de faire leurs déclarations de récoltes, où pour s'être livrés à des opérations contraires à la réglementation économique alors en vigueur, se voyaient imposer la livraison d'un certain nombre de barriques de vin à la ville de Paimboeuf pour la constitution d'un stock familial, d'autres pour trafic illicite de denrées alimentaires étaient internés administrativement dans la prison locale (immeuble faisant l'angle du boulevard Dumesnil et de la rue Florent Coriou).

Le 9 Octobre 1944, le lieutenant BOUHARD faisait expulser de Paimboeuf deux trafiquants du marché noir, remis entre les mains des gendarmes, à CHAUVÉ, qui firent la suite.

A cette époque, de l'interrogatoire d'un jeune F.F.I. blessé dans une escarmouche au Chatelier, il ressortait que 1.500 de ceux-ci étaient à Chauvé et 2.000 à Arthon. Alors disparaissaient les autorisations de franchissement de la ligne, et la "Poche" se refermait sur la majeure partie de ses habitants qui se refusaient à l'évacuer.

Voici un aperçu, à l'époque, des exigences allemandes : 80 tonnes de blé par semaine, 20 tonnes de pommes de terre, 3 tonnes de foin, autant de paille, 1 tonne 500 d'avoine, 2 tonnes 500 de viande etc...

Tous les dix jours, durant ces mois d'empochage, des réunions avaient lieu à St-Père-en-Retz, Pornic et Paimboeuf ou un représentant qualifié, M. de Kersabiec, délégué du Ravitaillement général et MM Riou et Le Tiec, chef de district. Au cours de ces réunions, le lieutenant donnait ses directives, ses ordres et des informations utiles.

Au cours d'une assemblée des minotiers et boulangers de la poche, qui eut lieu le 20 Octobre 1944, le lieutenant BOUHARD, ordonna notamment la remise en marche du moulin à vent de St-Michel qui tourna au bénéfice de St-Brévin et St-Michel. Il montra ce jour là quelle importance particulière il attachait au rendement maximum des moulins dont il fallait surveiller avec soin jaloux l'alimentation en bois. "Je veux que cesse, dit-il, le système meunier répartiteur, avec ses combines bien connues"...

Le 1er décembre, les unités allemandes pouvant alors acheter directement à la ferme du vin, des pommes de terre, de la paille et du foin, la situation devint plus critique, et, le cas de notre cheptel qui s'épuisait chaque jour davantage, nous amena à deux solutions: doit-on continuer sur la base actuelle? doit-on rationner? L'expérience de la poche nord prouvait que toutes les bêtes seraient prises ou bien les paysans seraient mis dans l'impossibilité de les nourrir. Donc la première solution était à poursuivre, mais elle demandait une attention particulière; à cet effet un recensement du cheptel fut effectué par commune.

Vers cette époque, un colis de Secours National contenant : 1 Kg de sucre, 2 boîtes de conserves, 250 gr. de nouilles, 250 gr. d'écalescine et 250 gr. de chocolat, était remis, par les soins de la Croix-Rouge, aux familles ayant eu un enfant depuis le 1er septembre 1944 et aux femmes ayant atteint le 9ème mois de grossesse.

Au mois de février 1945, M. Lépine de Pornichet, faisait fonction de juge unique tant au civil qu'au pénal. M. le Commissaire Central de la Baule faisait fonction de Procureur. Des audiences devaient avoir lieu tous les quinze jours.

Plus tard, suite à l'attaque de Royan, des bobards nombreux circulaient dans toute notre poche. On parlait beaucoup d'évacuation et d'attaques sur le

front sud; les pires inepties étaient dites. Cependant une dernière fois, il était conseillé aux gens de quitter la poche, soit par la Birochère et Pornic, ce principe était admis par l'Autorité Allemande, ou par trains spéciaux. Les mesures de prudence redoublaient; "il serait prudent, dit un communiqué pendant les offices d'avoir dans chaque église un système de guet de deux ou trois personnes par exemple, qui seraient dans le clocher ou aux portes de l'église surveillant le ciel."

Heureusement, tout se passa bien, et l'interdiction d'entrée et de sortir dans l'ex "poche" de la Loire-Inférieure était levée le 19 mai, à midi, sauf pour une zone englobant les cantons de St-Nazaire, Guérande et le Croisic, en entier. Et dans le reste de l'ex "poche" les pouvoirs découlant de l'Etat de Siège étaient rendus à l'Autorité Civile."



# IMBOEUF

## SOUVENIRS d'il y a cinq ans

Si nous tournons nos regards sur le passé, qu'étions-nous il y a cinq ans ?

Eh bien, bon nombre d'entre nous étaient tout simplement empochés. Une ligne partant de la Loire, au delà de Frossay, passant en deçà de Chauvé pour aboutir à un point situé entre La Bernerie et Pornic formait la limite de la poche sud, ayant à l'ouest les limites naturelles de la mer.

Durant plus de neuf mois, nous sommes demeurés ainsi isolés du reste du monde, prisonniers des Allemands, et ces derniers déjà considérés comme nos prisonniers. Nous avons vécu, je ne dirai pas à la mode de Robinson dans son île, mais cependant avec les moyens du bord. Grâce à une organisation provisoire parfaite, sous la direction habile du lieutenant Bouhard, nous avons passé très simplement, je dirai même presque très normalement ces neuf longs mois d'attente, si ce n'était l'inquiétude du dénouement de ce siège. Car il s'agissait réellement d'un siège, d'un état que nous avons bien voulu subir avec l'ennemi de peur que ce dernier ne pille et ne ravage nos habitations et nos campagnes selon sa tactique habituelle.

Nous avons vécu pourtant certes des moments bien critiques. Antérieurement à la formation de la Poche, les Paimblotins ont tous présent à l'esprit l'ordre du 11 août 1944, à 14 heures, d'évacuation générale de la ville : 400 personnes, au maximum, étaient seulement autorisées à y demeurer. Peut-être est-il cruel de vous rappeler ce triste défilé de charrettes conduisant çà et là notre pauvre mobilier, ce sinistre exode. Nous im-

des échanges entre la poche nord et notre poche sud ; nous exportions chez nos amis de la Presqu'île de la viande ou du vin, pour recevoir en échange du sel et des oignons.

Pour notre chauffage et notre cuisine, le bois seul était en usage. Pour notre éclairage, le gas-oil des tanks du « Storstad », actuellement en démolition devant nos quais, en dépanna plusieurs, le pétrole étant réservé aux femmes enceintes, aux boulangers, et pour l'éclairage des bureaux des fonctionnaires, à l'exception de la gendarmerie.

Le lieutenant Bouhard écrivait alors : « Les responsabilités nous commandent de mettre tous les moyens en commun pour vaincre les difficultés multiples rencontrées dans ce petit coin de France occupée, le nôtre. Nous nous devons aujourd'hui (c'était le 6 octobre 1944) de bannir « l'esprit de boutique » pour nous tourner hardiment vers l'esprit d'équipe, seul constructif, qui s'élève. »

Le lieutenant Bouhard, qui remplissait ici les fonctions de sous-préfet, s'appliqua toujours à ce que chaque empoché ne manquât jamais de pain, prévoyant aussi toujours, notamment pour les vieillards, qu'aucun d'eux ne manquât de bois.

Nous retrouvons encore dans nos archives trace des distributions de sucre, savon et allumettes à la mairie, les rations de sucre et de savon variant suivant les catégories, et ces distributions s'échelonnant sur plusieurs jours, par ordre alphabétique.

Parmi nos multiples souvenirs du temps de la poche, il en est un qui ne manquera certainement pas de vous intéresser : le prix que



# Souvenirs il y a cinq ans

(suite.)

Ce n'était pas le temps évidemment où chaque dimanche permettait de dévaliser les pâtisseries, car un arrêté en avait interdit l'ouverture ; c'était celui où pour trafic illicite sur le pain certain boulanger de notre ville était condamné à fermer son magasin pour un ou plusieurs mois. C'était celui où un certain nombre de cultivateurs qui avaient volontairement omis de faire leurs déclarations de récoltes, ou pour s'être livrés à des opérations contraires à la réglementation économique alors en vigueur, se voyaient imposer la livraison d'un certain nombre de barriques de vin à la ville de Paimbœuf pour la constitution d'un stock familial, d'autres pour trafic illicite de denrées alimentaires étaient internés administrativement dans la prison locale (immeuble faisant l'angle du boulevard Dumésnil et de la rue Florent-Gariou).

Le 9 octobre 1944, le lieutenant Bouhard faisait expulser de Paimbœuf deux trafiquants du marché noir, remis entre les mains des gendarmes, à Chauvé, qui firent la suite.

A cette époque, de l'interrogatoire d'un jeune F.F.I. blessé dans une escarmouche au Chatelier, il ressortait que 1.500 de ceux-ci, étaient à Chauvé et 2.000 à Arthon. Alors disparaissaient les autorisations de franchissement de la ligne, et la « Poche » se refermait sur la majeure partie de ses habitants qui se refusaient à l'évacuer.

Voici un aperçu, à l'époque, des exigences allemandes : 80 tonnes de blé par semaine 20 tonnes de pommes de terre, 3 tonnes de foin, autant de paille, 1 tonne 500 d'avoine, 2 tonnes 500 de viande, etc...

Tous les dix jours, durant ces mois d'empochage, des réunions avaient lieu à St-Père-en-Retz, Pornic et Paimbœuf ou un représentant qualifié, M. de Kersablec, délégué du Ravitaillement général, et MM. Riou et Le Tiec, chef de district. Au cours de ces réunions, le lieutenant donnait ses directives, ses ordres et des informations utiles.

Au cours d'une Assemblée des mûriers et boulangers de la poche, qui eut lieu le 20 octobre 1944, le lieutenant Bouhard, ordonna notamment la remise en marche du moulin à vent de St-Michel qui tourna au bénéfice de St-Brévin et St-Michel. Il montra ce jour-là quelle importance particulière il attachait au rendement maximum des

moulins dont il fallait surveiller avec un soin jaloux l'alimentation en bois. « Je veux que cesse, dit-il, le système meunier répartiteur, avec ses combines bien connues »...

Le 1er décembre, les unités allemandes pouvant alors acheter directement à la ferme du vin, des pommes de terre, de la paille et du foin, la situation devint plus critique, et, le cas de notre cheptel qui s'épuisait chaque jour davantage, nous amena à deux solutions : doit-on continuer sur la base actuelle ? ; doit-on rationner ? L'expérience de la poche nord prouvait que toutes les bêtes seraient prises ou bien les paysans seraient mis dans l'impossibilité de les nourrir. Donc la première solution était à poursuivre, mais elle demandait une attention particulière ; à cet effet un recensement du cheptel fut effectué par commune.

Vers cette époque, un colis du Secours National contenant : 1 kg de sucre, 2 boîtes de conserves, 250 gr. de nouilles, 250 gr. d'Eléscatine et 250 gr. de chocolat, était remis, par les soins de la Croix-Rouge, aux familles ayant eu un enfant depuis le 1er septembre 1944 et aux femmes ayant atteint le 9e mois de grossesse.

Au mois de février 1945, M. Lérine, de Pornichet, faisait fonction de juge unique tant au civil qu'au pénal. M. le Commissaire Central de La Baule faisait fonction de procureur. Des audiences devaient avoir lieu tous les quinze jours.

Plus tard, suite à l'attaque de Royan, des bobards nombreux circulaient dans toute notre poche. On parlait beaucoup d'évacuation et d'attaques sur le front sud ; les pires inepties étaient dites. Cependant, une dernière fois, il était conseillé aux gens de quitter la poche, soit par la Birochère, en Pornic, ce principe était admis par l'Autorité Allemande, ou par trains spéciaux. Les mesures de prudence redoublaient ; « Il serait prudent, dit un communiqué, pendant les offices d'avoir dans chaque église un système de guet de deux ou trois personnes par exemple, qui seraient dans le clocher ou aux portes de l'église surveillant le ciel.

Heureusement, tout se passa bien, et l'interdiction d'entrée et de sortie dans l'ex « poche » de la Loire-Inférieure était levée le 19 mai, à midi, sauf pour une zone englobant les cantons de St-Nazaire, Guérande et Le Croisic, en entier. Et dans le reste de l'ex « poche » les pouvoirs découlant de l'Etat de Siège étaient rendus à l'Autorité Civile.

Extrait d'un article d'Edouard Bricault paru le 21 mai 1946 dans *Le Courrier de l'Ouest* où se trouve résumé sur un ton ironique le rôle clé joué par le lieutenant Bouhard pour organiser le ravitaillement dans la Poche sud et juguler le marché noir.

... Comment on tue le marché noir

*Grandeur et  
décadence*

## Sous une profusion de drapeaux

jaillis on ne sait d'où...

# LES HABITANTS DES "POCHES"

## regardent travailler les prisonniers allemands

*De notre envoyé spécial Edouard Bricault :*  
 Nous venons de vivre les journées inoubliables de la victoire...  
 Après elles, les souvenirs de la Libération, vieux de neuf mois déjà, commencent à s'estomper.  
 Faisons cependant un effort dans notre mémoire, essayons de reunir la joie exubérante de mai 45 avec le bonheur grave et profond d'août ou de septembre 1944.  
 Alors, nous pourrons comprendre l'état d'âme qui règne depuis quelques jours dans les poches de l'Atlantique.



quartier de Saint-Nazaire avant la guerre  
née

Comment  
on tue le marché noir

La cliente de la marchande de journaux du Pouliguen ne tarit pas d'explications :  
 — Alors, vous pensez si ça montait, les prix du marché noir ! 900 fr. le kg. de beurre, 15 à 1.800 fr. le kg. de sucre, 5.500 fr. la barrique de cidre, 3.000 fr. la corde de bois, 400 fr. le kg. de café national, et 1.200 fr. la bobine de fil. Vous vous rendez compte ?  
 On se demandera par quel miracle ce fléau du marché noir, si florissant dans la poche de Saint-Nazaire, fut épargné à celle de Pornic.  
 C'est le miracle d'un homme, d'un jeune lieutenant de gendarmerie de moins de 30 ans, qui prit en mains à Palmbeuf l'administration civile et mena la tâche avec un désintéressement et une sûreté de décision qui en imposaient aux Allemands eux-mêmes.  
 Ce fut lui qui recensa les denrées, n'hésitant pas devant le coup de force chez les fermiers récalcitrants, organisa des répartitions absolument équitables, fit traquer avec une rigueur inflexible les trafiquants.  
 Les résultats furent remarquables. Tellement que si j'étais ministre du Ravitaillement, je manderais d'urgence auprès de moi le lieutenant Bouhard pour lui demander les secrets d'une aussi miraculeuse méthode.

#### 4. Le lieutenant Bouhard et la jeunesse paimblotine.

**Témoignage d'Irène et Albert Lengrand sur le rôle du lieutenant Bouhard dans l'organisation du ravitaillement et de la santé à Paimboeuf en s'appuyant sur les jeunes gens de la Croix Rouge.** [C'est le 20 novembre 2003 que j'ai recueilli ce témoignage à deux voix].

*« Ici, à Paimboeuf, c'est sous la férule d'un gendarme qu'on a organisé le ravitaillement. Il n'avait que 26 ans et il courait tout le temps d'un bout à l'autre de la Poche »*

Marcel Bouhard, jeune lieutenant de gendarmerie âgé de 26 ans en 1944, fut en quelque sorte le « gouverneur » provisoire de la poche sud de Saint-Nazaire. Comme le disent Irène et Albert Lengrand, il courait les campagnes de Paimbœuf à Saint-Viaud, Saint-Père-en-Retz, Saint-Brévin, Pornic où il rencontrait les maires, la Croix-Rouge, la défense passive... Et l'occupant ! Réquisitions, ravitaillement, distributions de vivres et de produits de première nécessité, autorisations de circuler et déplacements spéciaux, tout se négociait. Chaque semaine, le gendarme réunissait ses maires à Saint-Père pour organiser tout cela. Dans les conditions extrêmes où furent placés les empochés, la présence d'un « gouverneur » respecté des deux camps - pour ses qualités d'organisateur et son apparente neutralité - fut un atout permettant de préserver une certaine forme de coexistence pacifique entre occupants et occupés.

*« Il s'appuyait sur l'ingénieur Michaud qui avait pris en main les gars pour le ravitaillement, et sur Simone Demée qui organisait les filles pour les problèmes sanitaires. C'est grâce à notre petite armée que les Paimblotains pouvaient soigner leurs bobos et panser leurs plaies. C'est aussi grâce à nous qu'ils pouvaient toucher un peu de beurre, de farine, de chocolat, de tabac, d'aspirine, des layettes et des vêtements... Mais aussi des encouragements, des conseils et des nouvelles du front ! »*

Dans l'équipe des garçons, il y avait André Eveillard, Roger Rocheteau, Jean Macchi, Jules Macé, Léon Auger, Jean Fleuret, Adrien Pichaud, Edmond Faveur, Paul Lombard, Pierre Bicais, Albert Lengrand... Chez les filles : Melles Garceau et Turgot, Nicole et Anne-Marie Garapin ; Marthe Ménard, Gabrielle Demonte, Madeleine Pichaud, Georgette Masson, Jeanne Garnier, Simone Saint-Lô, Reymonde Guillouzo, Juliette Massé, les deux Madeleine - Chiffolleau et Pichaud ; les deux Henriette - Lengrand et Bouyer ; les trois sœurs Chassagne, et, venant de Corsept, les deux institutrices, Henriette Bouyer et Suzanne Treguier avec leur ancienne élève Irène Legeay.

*« Nous, les garçons, on attelait la mule devant la petite charrette que nous prêtait M. Dardelin, de la Corderie, pour aller chercher le charbon chez Kuhlmann ou aux ACP... Quand la distribution était terminée, on ne voyait plus que nos yeux et nos dents. On allait aussi chercher le lait au Plessis-Grimaud ou dans les fermes de Saint-Viaud. Quand on n'avait plus de farine, le lieutenant Bouhard faisait réquisitionner du blé que l'on passait au concasseur dans les fermes. Après, on tamisait... Ces jours-là, on revenait tout blancs. Un jour où il n'y avait plus rien, Bouhard a pris le garde ville Charpentier par la manche pour qu'il nous ouvre les greniers de la réserve qui se trouvait rue du docteur Colombe au premier étage de la maison Saint Lo où il restait encore quelques fonds de sacs et il lui a dit : "Balayez-moi tout ça" ! Farine, poussière et crottes de souris, on a tout porté jusqu'au dernier gramme chez le boulanger Grimaud.*

*Un soir, j'étais avec Macchi et Macé et on se préparait à quitter la maison Lecerf, rue du Faisan, où on entreposait les stocks de la Croix-Rouge. Corvée terminée : légumes secs, blé, farine, tout bien pesé, jaugé, rangé. Voilà le lieutenant Bouhard : "Pas si vite mes lascars ! Nous avons rentré du vin, il faut le goûter" ! Puis il a sortie une clé de sa poche pour ouvrir la "cave" de la Croix-Rouge et de la gendarmerie réunies... "Il sera toujours temps quand la guerre sera finie de la remplacer par une antenne de la Croix-d'or" !*

*En déstockant ce vin progressivement, Bouhard s'efforçait de limiter la spéculation et pour calmer les hausses, il a fini par fixer le prix de la chopine dans les cafés... La vendange avait été*

bonne. Il a acheté, réquisitionné, et avec les saisies de marché noir, on a mis 12 barriques à l'ombre. Des petits rouges de pays : 54-55, Gros-lot, Othello, Sebel 1000... Ce soir-là, on a tiré un petit verre dans chaque barrique... La vie était belle. On a refait le monde, sans vert-de-gris, et chacun est rentré chez lui sur un petit nuage... Madame Macchi est venue trouver ma mère : "Comment va votre fils ? Le mien, je ne sais pas d'où il sort mais il est très malade"!

Avant la poche, l'abattage clandestin marchait à plein, dans les fermes comme chez les bouchers. L'usine Kuhlmann disposait de son propre réseau de ravitaillement, ce qui faisait des jaloux. Le chef-magasinier Hergat avait pris en mains l'achat des vaches et des veaux que l'on emmenait vers un abattoir clandestin à l'ancienne ferme du Bois-Gautier. Tout était débité et partagé sur place : chaque ouvrier sa part. Mais pendant la Poche, Bouhard a mis bon ordre à tout ça. Le ravitaillement, c'était pour tout le monde pareil. Mais il y eu des spectacles qu'on aurait préféré ne pas voir, comme ces bêtes vendues par certains fermiers aux Allemands qu'ils embarquaient sur le port pour les envoyer à Saint-Nazaire ou à La Rochelle.

Dans chaque parcelle ou chaque jardin de la ville, on s'est mis à cultiver des choux pour la soupe. Certains se sont lancés dans la culture, le séchage et la coupe fine du tabac national ; d'autres dans le ramassage, le séchage et le broyage des glands, le maltage de l'orge, la confection du savon et des chandelles, le tamisage de la cendre pour la lessive, l'affinage du sucre de pomme ou de raisin. Toute la litanie des ersatz ! Mais on est resté pendant neuf mois sans un morceau de sucre.

On s'est mis à fabriquer des lampes miraculeuses dont la mèche descendait dans la bouteille à travers un bouchon ou un sou percé et barbotait dans des résidus de pétrole récupéré à fond de cuve par des pêcheurs de Loire. C'était bien sûr interdit, mais ils s'étaient hissés la nuit à bord d'un cargo échoué dans le petit bras du Carnet. Quand ça charbonnait trop, on grattait la mèche et on se pinçait le nez.

Le bois manquait partout. Bientôt, pour une corde de bois, il fallait donner la valeur d'une vache. Bouhard a créé des commissions pour repérer les tailles ou les sujets isolés. Il les faisait marquer puis on les abattait pour les minoteries et les hôpitaux, ou des particuliers qui n'avaient plus de moyens. Au château de la Verrie, on avait coupé des arbres pendant toute la guerre, mais pendant la Poche, on a jeté au sol la magnifique allée de charmes. Au cœur de l'hiver 44-45, quand la famine s'est abattue sur les plus nécessiteux et les familles nombreuses, on a organisé des soupes populaires. Madame Urgel a mis son restaurant de la place du marché à la disposition de la Croix-Rouge. On l'approvisionnait en légumes, en pain et, quand on le pouvait, en viande et en vin ; pour ramener la marchandise de chez Bigeard, à Saint-Père-en-Retz, on attelait le cheval du père Mabileau, un ancien agriculteur reconverti en voiturier. Les épiceries ont vidé leurs stocks, à fond de cale, contre les tickets de rationnement.

Jusqu'à la veille de la guerre, tant que le marché avait fonctionné, les fermières venaient y vendre leur beurre. L'été, on ne parvenait pas à vider la bourriche et, avec le soleil, ça tournait en huile. Au retour, on s'arrêtait chez Marie Pitard, la veuve du facteur qui tenait épicerie à Corsept : "Ma cousine, y me reste du beurre, veux-tu me le prendre ?" C'était oui à tous les coups : "J'vas le mettre au charnier". Quand elle a cassé sa pipe en plein milieu de la guerre, c'est Montmayeur, dessinateur chez Kuhlmann, qui a racheté la boutique et le fonds. Ce n'est pas une jarre qu'il a découverte dans les réserves mais une demi-douzaine, pleines à ras bord. Que faire de ce beurre de pot devenu rance et immangeable ? On l'a ramené derrière la mule et on a vidé tout ça dans les grandes marmites Kuhlmann, avec de la graisse de bœuf, de la soude et de l'ammoniaque. Il n'y avait plus qu'à chauffer, touiller et couler dans les saumonières à plomb pour obtenir un savon de guerre qu'on a revendu à petit prix. »

Pour Irène et ses compagnes, ce fut aussi l'occasion d'imprimer et de distribuer un feuillet éducatif :

« En 1939,  
le matin pour vot'toilette  
vous aviez le lait d'beauté  
l'huile d'amande à la violette  
et l'blanc savon parfumé.

*Et pourtant vous faisiez la moue  
mesdames, vous souv'nez-vous ?  
Aujourd'hui, pour vot'savon  
trois kilos de graisse, six litres d'eau,  
trois kilos de suif,  
une livre de soude caustique,  
une autre de poudre de résine,  
un demi paquet de talc, une boule de bleu.  
Faites bouillir pendant une heure  
éteindre, remuer toujours  
et couler dans les moules. »*

*« Mais le savon, ce n'était pas le plus grave. On a commencé à craindre pour sa vie et celle de ses proches, surtout si on avait une blessure ou une maladie grave. Il n'était plus question de prendre la route de Nantes. Il fallait obtenir des laissez-passer et se faire évacuer par La Bernerie. C'est Gaby Couétoux du Tertre qui s'occupait des évacuations à Paimboeuf, et Madeleine de Marrans à Saint-Brevin. Quand il fallait dénicher un jerrikan d'essence pour la voiture de la Croix-Rouge, le lieutenant Bouhard finissait par y arriver, mais c'était parfois trop tard. Comme pour notre ami Marc Saint-Lô qu'on a vu partir tout pâle, les mains sur le ventre, et qui est mort d'une péritonite avant d'arriver à Saint-Jacques.*

La crainte des conditions accompagnant la fin de guerre ne cessa de croître au fil des mois. Comment serait-on libérés, par qui et comment ? Et est-ce qu'on allait être bombardés ?

*« Des bobards volaient sans cesse d'un bout à l'autre du bourg. Bobard n° 1 : "L'évacuation aura lieu parce qu'il a été dit chez Desfossé que... Et encore chez le boucher Pichot que..." Mais le bobard n° 2 venait de prendre son envol : " L'évacuation n'aura pas lieu parce qu'on a dit chez Marie Cadier que... Puis chez le boulanger Grimaud que..." ! Un petit poème nous mettait en garde contre les risques d'une trop grande crédulité qui nous maintenait dans une trouille permanente... Les uns prêts à se lancer sur les routes à la moindre alerte, les autres décidés à ne pas bouger d'un pouce :*

*« Le bobard est un mammifère  
semblable à la chauve-souris  
il survole la ville entière  
faisant chaque jour cent petits.*

*Il a l'œil rond, le ventre noir  
mais n'est pas très intelligent.  
Il entre partout, veut tout voir  
et répète ce qu'il entend.*

*Car ce fantastique animal  
a, de la parole, le don.  
Il colporte tant bien que mal  
de l'un à l'autre sa chanson.*

*Avec son ami le canard  
on le voit courir tout le jour.  
N'écoutez pas trop le bobard  
cela vous jouerait un sale tour. »*

On gardait l'oreille collée au poste à galène ; les plus malins produisaient même du courant clandestin pour chauffer les lampes d'un poste TSF. On se relayait autour pour écouter les journaux parlés de la radio nationale diffusés par la BBC ; on retranscrivait religieusement sur papier pelure

*avant de diffuser sous le manteau. On entendait des mots avec des sonorités complètement inconnues : Nimègue, Bochum, Riga... Forcément, c'était une guerre mondiale, mais la plupart d'entre nous n'avaient jamais vu la Tour Eiffel ! On se projetait avec angoisse dans notre propre libération en répartissant les derniers biscuits de guerre et les dernières allumettes, comptées une par une... Jusqu'à ce fameux soir où notre gendarme nous a montré un visage qu'on ne connaissait pas : "Les gars, tenez-vous prêt" ! On était une poignée face à lui, quatre ou cinq copains d'enfance, unis à la vie à la mort. "Prêts à quoi mon lieutenant ?" Et voilà ce qu'il nous a dit : "Nous nous connaissons depuis trois ans ; vous êtes des secouristes mais je vais vous confier une mission spéciale qui n'a rien à voir avec la Croix-Rouge. Vous avez compris que la fin approche. Les alliés ont bombardé Royan ; bientôt, ça risque d'être notre tour. Il faut, autant que nous le pouvons, réduire les moyens de défense de l'ennemi. Vous savez qu'un dragueur de mines Allemand est mouillé à quai ; il est équipé de canons et d'une défense antiaérienne. Ce que je vais vous dire est strictement entre nous : la gendarmerie va attaquer ce bateau. Vous comprenez que ça peut mal tourner et qu'on aura besoin de vous. Je vous demande la plus entière discrétion. Tenez-vous prêt" !*

*Bouhard nous avait fait monter le sang à la tête. Les jours suivants, on surveillait les abords du quai et on observait le comportement des gendarmes, on attendait un signal, on guettait le ciel... Et on se demanda bientôt si on n'avait pas été victime d'un bobard de plus. Et lancé par celui qui les combattait si bien d'habitude ! La nuit, on avait du mal à fermer l'œil... À quelle heure nos gendarmes allaient-ils attaquer ? On se rappelait la bombe tombée près de la pharmacie de la grande rue alors que la FLAK et le dragueur de mines crachaient leurs pruneaux vers le ciel ! Mais repassaient aussi les images des bombardements de Saint-Nazaire... Dans quelques heures, ce serait les explosions, l'attaque du dragueur de mines, les balles ricochant contre les façades du quai. Il faudrait foncer avec les brancards, secourir les blessés, prêter main-forte à nos gendarmes. Mais les choses ont tourné autrement. Il n'y a pas eu d'assaut, ni par mer ni par Loire. Et pas de bombes pour nous libérer des « Boches » !*

*Le 8 mai 1945, le maire Charles Gautier et le lieutenant Bouhard nous ont annoncé la grande nouvelle. On pouvait enfin accrocher partout du bleu blanc rouge. Et le 11 mai, sur le coup de 3 heures de l'après-midi, on était 3000 personnes à accueillir les FFI et à reprendre la Marseillaise en chœur avec Bouhard. La sagesse l'avait emporté. Je ne me rappelle plus si on a chanté les derniers couplets de la Chanson de la Poche, mais en tout cas, ce soir-là, on a enfin pu dormir tranquille. »*

## Chanson de la Poche (Sur l'air de *Madame la marquise*)

« Alors mon cher, quelles nouvelles ?  
Question posée journallement  
sur cette fin que l'on appelle  
depuis l'jour du débarquement.  
Les bobards circulent grand train  
y vont s'rendre certainement,  
la fin est proche !

Mais n'croyons plus à ce refrain  
car le temps passe et rien ne change,  
on n'pense plus qu'à c'qui se mange.  
On râfle aujourd'hui les vélos,  
prenez un clou, rentrez la belle,  
camouflez-le sous les fagots.

On garde tout dans tous les coins  
mais malgré nous, mettent leurs patt' croches  
sur les patates, le blé, le foin ;  
ils comptent les bêtes des écuries  
sauf celles qui sont d'sortie.  
Ces cocos démolissent tout,  
cassant, chargeant à pleine pelle  
l'bois des maisons restant d'bout.  
Avec nos portes et nos parquets,  
ils font chauffer leur pitance  
faite de betteraves et d'choux-navets  
mais mangent aussi, fieffées canailles,  
nos moutons, porcs et volailles !

Y'aurait une évacuation !  
De l'aut'côté, la vie est belle,  
venez avec moi, nous filons !  
Ils fouillent-t-avec soin  
doublures, semelles de galoches,  
sur not'dos ne laissant rien,  
enlevant perruques, ouvrant valises ;  
nos billets d'mille sont de bonnes prises !

Dans des fermes on peut trouver  
contre tabac, sucre ou dentelles,  
du pain, du beurre et du goret ;  
nous n'avons rien pour échanger,  
pas de pinard, c'est vraiment moche  
du jus sans sucre ni café !  
Pièces aux vêtements, trous aux chaussures,  
des mandigots on a l'allure

On n'peut même plus circuler  
pour aller même au coin d'la ruelle  
sans le fameux laisser-passer.  
A pied, à cheval, en char à banc,  
faut pour aller au bourg l'plus proche  
la permission du commandant.  
Et y paraît qu'la semaine prochaine  
Pour chiens et chats, il en s'ra d'même !

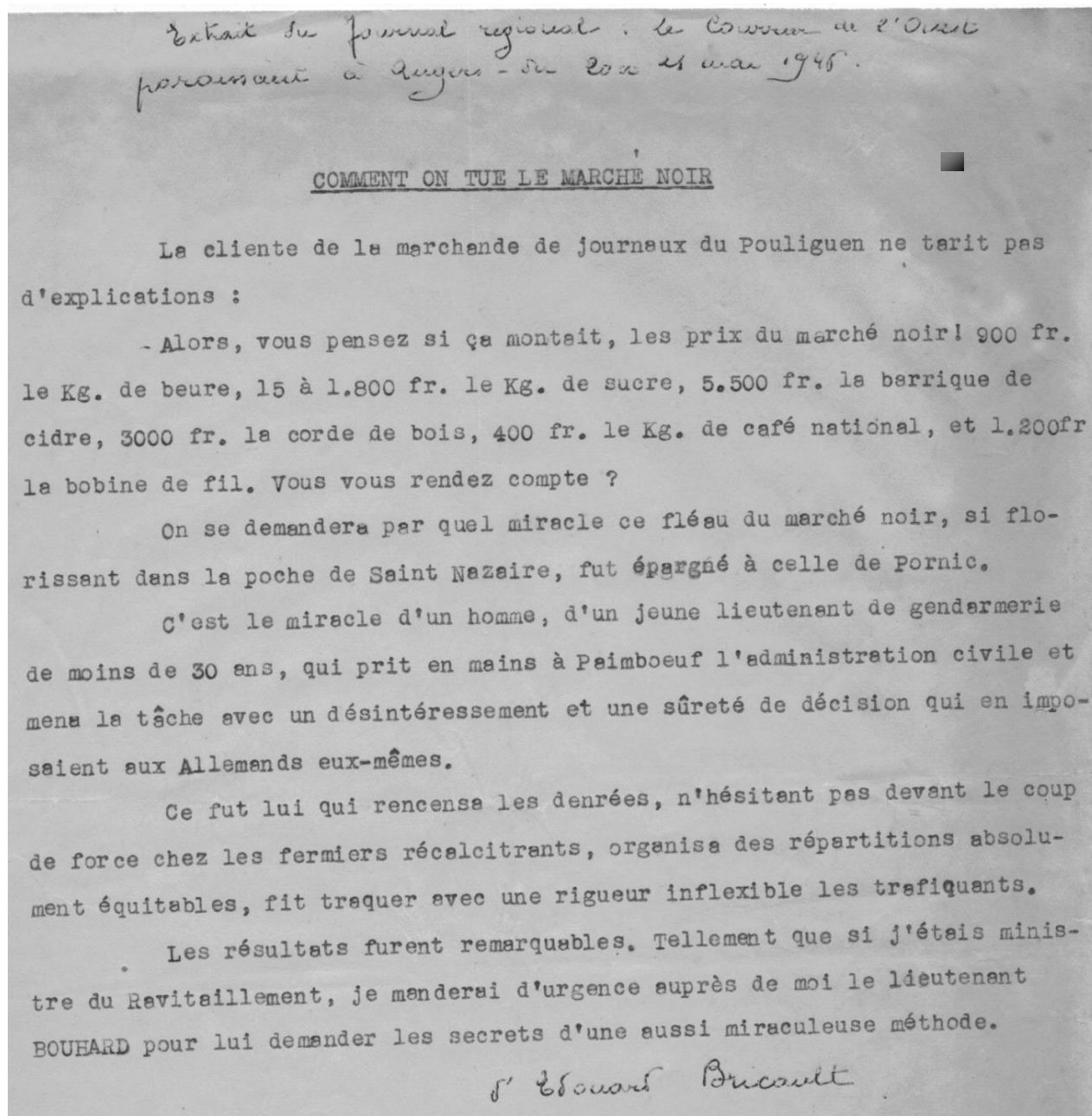
On aurait l'électricité !  
On pourra serrer les chandelles  
et l'gas-oil qu'a tout enfumé.  
On n'sait plus comment s'friser,  
on chauffe les pinces sur une broche,  
soleil et vent doivent nous sécher ;  
ceux qui attrapent une bronchite  
faut'de soin attrapent une cuite !

Les libérés pense-t-à nous,  
ils nous envoient par train, pelle mêle  
farine et sucre, tabac et tout.  
Voici poindre la libération  
et pour la paix sonneront les cloches.  
Quel beau jour alors nous vivrons,  
oubliant tout, pleins d'espérance  
en notre belle et libre France !

Les habits verts nous ont quittés,  
ne pleurons pas cett'clientèle,  
ces gens nous ont trop embêtés.  
Tout va très bien pour ceux d'la Poche,  
les cordons se sont dénoués  
et nous v'là tous hors d'la sacoche,  
qu'il est doux l'air d'la liberté !

## 5. La « méthode Bouhard » : nourrir, soigner, résister

Il s'agit maintenant de préciser ce que fut la « méthode Bouhard » si bien évoquée déjà dans cet article du 21 mai 1946 du *Courrier de l'Ouest*



... Et pour répondre à la marchande de journaux du Pouliguen, écoutons d'abord le lieutenant Bouhard ouvrant sa réunion hebdomadaire avec tous les maires de la Poche sud à l'automne 44 dans une salle du café d'Henry Dousset à Saint-Père-en-Retz :

« Pour nous tous, responsables des Français, de ce côté-ci de la barrière, il s'agit de tenir. Il y a des exigences françaises mais il y a aussi des exigences allemandes et qui sont lourdes. Si l'on oppose un train-train de fonctionnaires à la fougue des guerriers qui ont des besoins importants et qui voudront qu'ils soient entièrement satisfaits, c'est la misère des nôtres qui est en perspective. C'est une véritable course de vitesse que nous engageons et nous demande de



voir l'essentiel, de manifester de l'unité de vue et surtout de l'action. Je ne le répéterai jamais assez : agir et faire resteront l'apanage des chefs. Votre lieutenant. »

Voilà un bon résumé des obligations et du tempérament du lieutenant Bouhard. Mais avant d'entrer dans le détail de la fragile mécanique du ravitaillement, il faut d'abord rappeler qui se trouvait « de ce côté-ci de la barrière ». Le 31 janvier 1945, on estimait la population de l'ensemble de la Poche à environ cent vingt-deux mille civils<sup>1</sup>... Auxquels il fallait toujours ajouter les vingt-huit mille soldats allemands. Dans les onze communes de la Poche sud, c'était vingt-deux mille civils mêlés à neuf mille soldats allemands ; autrement dit, presque un sur trois des ventres à nourrir était allemand. Parmi les civils, un sur quatre était cultivateur et c'est bien entendu sur les épaules de ces derniers que reposait l'essentiel de l'effort d'avitaillement de cet îlot oublié. Il s'agissait donc pour le lieutenant Bouhard de ne pas attendre les exigences allemandes pour prendre les initiatives qui permettraient de satisfaire en priorité les besoins élémentaires des « Français ». Si l'on songe à la dureté des temps, à la pression permanente exercée à la fois par l'occupant, les civils affamés et les forces de siège, on sera frappé par les qualités de commandement, les dons d'organisateur, la finesse politique de ce jeune lieutenant de gendarmerie.

Pour illustrer ces qualités si indispensables et sans doute si rares qui ont permis de faire face à une situation aussi complexe, je vais reprendre de larges extraits de deux de mes ouvrages *Une si longue occupation* et *Poche de Saint-Nazaire* où j'ai déjà développé les qualités et les méthodes du « gouverneur Bouhard »...

... Comme dans toute la France occupée, le système D permettait depuis quatre ans de rapetasser le quotidien, de pallier les manques alimentaires ou en équipement de première nécessité. Qu'un camion Todt perde une palanquée de madriers ou de fer à béton dans un virage, ce n'était pas perdu pour tout le monde ; tout était planqué dans la demi-heure dans une haie, repris par d'autres, porté plus loin... Et repéré par les Allemands qui récupéraient ce qu'ils pouvaient. En dehors de la réquisition des produits de base - qui s'imposait et ne se discutait pas - la collaboration alimentaire connaissait ses turpitudes, ses petites et grandes lâchetés et ses nécessités. On ne pouvait cacher les poules, il y avait donc des œufs. L'ennemi en était friand et les volait, ou même, si l'envie d'omelette était trop forte, il forçait la porte de la cuisine pour battre sa brouillade et la passer à la poêle sous l'œil courroucé de la fermière. Dans certaines fermes, l'Allemand n'aurait rien - sauf si on avait le fusil sous le menton - mais une présence allemande de si forte densité contraignait forcément aux concessions. Parfois même - surtout près des grandes zones de cantonnement - on réservait le meilleur à l'occupant. Idem chez les commerçants. Si on laissait s'installer la loi de l'offre et de la demande de façon sauvage, il était bien évident que le meilleur irait à celui qui payait le mieux et/ou à celui qui portait une arme au ceinturon. Or, la masse des chômeurs, des réfugiés et des pauvres était considérable ; si une régulation ne se mettait pas en place du côté des populations civiles, les plus fragiles allaient trinquer et ni les mairies ni la Croix-Rouge ne suffiraient à colmater les brèches.

La pénurie et le rationnement débordaient largement les problèmes de l'alimentation et touchaient tout l'environnement humain. On en trouve une illustration dans ce poème circulant à Paimbœuf et signé du pseudonyme *Loche*, intitulé « Ayez pitié des maires » ; il présente un tableau quasi exhaustif des récriminations et des sujets de tension qu'un maire devait tenter quotidiennement d'apaiser.

### *Ayez pitié des maires*

---

<sup>1</sup> Soit plus d'un cinquième de la population totale du département qui comptait 665 000 habitants en mars 1946 (chiffre quasiment constant depuis le début du siècle)

Si y'a pas d'sucr' et pas d'café  
 pas d'saccharine, pas d'chicorée  
 pas de vermicelles et pas de nouilles  
 pas de saucisses et pas d'andouilles  
 pas de boudin et chez Chiron  
 pas d'saucisson ni d'jambon  
 chez Cadier, pas de morue  
 pas d'raie bouclée et pas d'merlu  
 pas de hareng et pas d'maquereau  
 et chez Maillot pas de journaux  
 pas de tabac, pas de cigarettes  
 pas de briquets, pas d'allumettes  
 pas de gâteaux, pas d'chocolat,  
 pas de fromage au Caiffa  
 Si y'a pas d'œufs chez Bahurel  
 aux Docks, pas d'eau d'Javel  
 que voulez-vous, y'a rien à faire  
 tout ça c'est d'la faute à not' maire.

Si y'a pas d'huile et pas d'pétrole  
 pas d'vaz' de nuit et pas d'casserole  
 pas d'bois, pas d'essenc', pas d'charbon  
 pas d'verr' de lampes et pas d'savon  
 pas de liqueur, pas d'Dubonnet  
 pas de vinaigre chez Verset  
 chez Desfossé y'a pas d'chaussons  
 pas d'cinéma chez Crusson  
 pas de lumière, pas de radio  
 pas d'chambre à air, pas d'pneus d'vélo  
 pas d'fil, pas d'laine et pas d'coton  
 et chez Saint-Lo pas de caleçons  
 pas de régime pour les malades

pas d'lait, pas d'limonade  
 pas d'tickets d'alimentation  
 chez Migné pas d'ondulations  
 je vous le dis, pourquoi le taire ?  
 Tout ça c'est d'la faute à not' maire.

Si à vingt heur' la nuit venue  
 Y'a plus un chat dans la rue  
 pas de concert, pas d'aut' chansons  
 que celles proches du canon  
 et si nos cloches ont dû se taire  
 c'est toujours d'la faute à notre maire.  
 Si on parle d'évacuation  
 et aussi d'réquision  
 s'il faut des draps et des rideaux  
 voitur's, harnais, chevaux  
 et si la nuit dans les jardins  
 canards, poules et lapins  
 prennent la poudre d'escampette  
 si on vole les bicyclettes  
 si le blé, à pleins tomb'reaux  
 est emporté par ces salauds  
 si enfermés dans la Poche  
 nous devons obéir aux Boches  
 près de Corsept creuser des trous  
 qui sont remplis d'eau et de boue  
 fournir les pioches-z-et les pelles  
 et pour leur cuisine, des demoiselles  
 s'il faut cent hommes sur leurs chantiers  
 c'est d'la faute à m'sieur Gautier [maire de  
 Paimboeuf]

Les Allemands eux-mêmes, conscients de l'extrême précarité de la situation, prirent une mesure de sagesse élémentaire interdisant aux soldats de se ravitailler directement dans les boutiques - en viande, charcuterie et produits alimentaires. C'est donc dans les fermes qu'étaient réquisitionné le bétail sur pied, mais aussi le beurre, le pinard, les patates... M. de Kersabiec, chargé du ravitaillement pour le canton de Saint-Père-en-Retz avait été convoqué à la Kommandantur où il plaïda avec bon sens : « Plutôt que de casser les portes des Français, il serait préférable de partager ce qui se mange » ! Pourtant, ni de Kersabiec, ni Bouhard ni les maires n'avaient le pouvoir de peser sur les règles de réquisition allemandes - sinon à la marge, quand les abus étaient trop flagrants et risquaient d'assécher totalement l'offre et de s'avérer néfastes pour tout le monde - mais il leur fallait néanmoins organiser le ravitaillement des populations qui n'avaient pas la chance de vivre dans une ferme. Mission apparemment impossible où nous allons voir se révéler les vertus du système Bouhard.

En organisant de façon rigoureuse les réquisitions, en taxant les produits de base et de première nécessité, jusqu'à la chopine dans les cafés, en luttant contre les excès du marché noir, en distribuant les allumettes à l'unité près, en faisant peser une surveillance constante sur les bouchers et les boulangers, le gendarme Bouhard - qui avait rang de sous-préfet de la Poche sud - se posa face à l'occupant comme un véritable gouverneur, soucieux de faire respecter les intérêts des populations qu'il administrait, et garant en même temps d'une discipline collective ménageant les intérêts matériels des cantonnements allemands et les susceptibilités des Kommandanturs. Pour faire respecter ses

directives, il pouvait compter en mars 1945, sur cinq adjudants, deux maréchaux des logis et trente-quatre gendarmes. Dans ses bulletins de liaison quasi hebdomadaires, complétés de notes de circonstance au fil des obligations de l'heure, on relève donc un catalogue d'arrêts, de consignes et de remarques qui en disent long sur la variété des problèmes à résoudre.

En novembre 1944, après un exposé de M. de Kersabiec faisant état des exigences allemandes - s'élevant pour le mois à 500 quintaux de blé, 20 tonnes de paille et 25 tonnes de foin pour l'ensemble de la zone sud - Marcel Bouhard prenait la parole <sup>2</sup> :

... « Les déclarations de récolte de vin devront être terminées pour le 15 novembre. Passée cette date je ferai effectuer des contrôles et sondages ; ceux qui auront omis de faire des déclarations ou en auront fait de fausses le regretteront sans doute mais il sera trop tard. »

... « Les meuniers doivent se considérer comme de véritables requis au profit du ravitaillement général. Pas un gramme de farine sortant de leur moulin ne doivent avoir d'autre destination que la boulangerie. Des ordres seront donnés à la gendarmerie pour contrôler aux alentours des moulins... Frossay donne un bel exemple de débrouillardise : 65 quintaux de farine en une semaine avec un concasseur que font tourner sans arrêt et à tour de rôle tous les habitants du bourg - 16 quintaux au moulin Guichard pendant le même temps ! Le problème de la farine a été résolu à Frossay. On a même de l'excédent. Voilà qui est bien. »

... « Il est possible que très bientôt je fasse un réajustement du prix de la viande en considérant d'une part qu'il y a lieu de procéder à quelques réajustements sur les morceaux de luxe qui sont vendus au même tarif que des morceaux de moindre qualité et que d'autre part, il y a lieu de maintenir la plupart des prix pour rendre accessible à tous l'achat de viande en quantité suffisante. »

... « Le stock familial de pommes de terre est constitué à peu près partout. Saint-Brévin s'en occupe ; Paimbœuf va commencer à le recevoir lundi prochain... Revoyez encore si les réfugiés, les femmes de prisonniers ou de travailleurs en Allemagne, les familles nombreuses, les déshérités n'ont pas été oubliés. Notre préoccupation constante doit être orientée spécialement pour la satisfaction de leurs besoins. »

... « Marquer du bois, c'est bien ; le faire abattre, le rentrer débité et le distribuer c'est encore mieux. Allons vite, le froid commence à se faire sentir, vos possibilités en main-d'œuvre et en transports iront s'amenuisant... Pornic et Paimbœuf recevront du bois des communes imposées quand ces deux communes auront elles-mêmes fait l'effort demandé : 100 stères à Pornic et l'abattage des arbres du quai Eole à Paimbœuf...» [On remplaça ces ormes magnifiques à l'automne 1946 par la plantation de platanes confiée à l'entreprise Blineau].

... « Une voiture ou deux vont être réquisitionnées pour transporter les malades à Nantes, la Baule et Pornic. Le personnel d'accompagnement est trouvé. Cette où ces voitures auront la mission de transporter le courrier officiel. Elles pourront également ramener des médicaments. Reste la question essence ; je compte sur votre aide et la compréhension des docteurs de la région. Je vous demande de faire savoir aux docteurs de vos communes qu'il leur est alloué théoriquement 30 litres d'essence par Nantes, qu'ils ne pourront sans doute faire prendre et par suite seront perdus. Si par votre intermédiaire, je pouvais avoir leur accord pour mettre leur allocation théorique à la disposition de la Croix-Rouge, on pourrait faire transporter nos malades, recevoir des médicaments et travailler utilement. »

---

<sup>2</sup> Archives communales de Saint-Père-en-Retz, section H2, comme tous les procès-verbaux des réunions dirigées par le lieutenant Bouhard à Saint-Père-en-Retz utilisés dans cet ouvrage.

La persuasion et les appels à la solidarité et au civisme ne suffisant pas toujours, Bouhard décidait encore ce jour-là la fermeture de la boucherie X à Pornic et du magasin de légumes de Mme Y à Saint-Brévin. Il fallait compter aussi avec les aléas de la vie et des choix personnels : c'est ainsi qu'il fit appel à la solidarité des maires pour régler les frais d'enterrement et d'inhumation d'un gendarme de la brigade qui venait de se suicider, entraînant avec lui dans la mort sa femme et trois de ses enfants... Avant d'annoncer le retour dans la Poche de M. Guégan : « Voilà tout de même un fonctionnaire qui ne nous laisse pas tomber ! »

Ce florilège de mesures sera enrichi, amendé, assorti de justifications parfois purement économiques, parfois plus psychologiques ou même idéologiques, jusqu'à la dernière semaine de l'occupation. Chaque bulletin portait en tête la maxime favorite de Bouhard : « Impossible, jamais » et était signée invariablement d'un « Votre lieutenant ». Après le panorama des tâches, on découvrait dans un autre bulletin de novembre 1944, quelques aspects d'une méthode alliant une grande fermeté des principes avec une grande souplesse tactique et un souci permanent de la pédagogie. Oh ! Miracle ! Les réquisitions de viande avaient dépassé les espérances :

« Chaque jour nous réserve des surprises nouvelles ; il en est une qu'il me plaît de vous signaler. Dans une commune du groupement, on a demandé cette semaine au titre de la réquisition deux vaches, quatre veaux, quatre moutons, un porc. Il s'est présenté cinq vaches, dix veaux, dix mouton, trois porcs. En outre, les rendements des bovins sont montés de 44% la première semaine à 56%, la dernière semaine. Nos braves paysans aurait-il donc tous compris dans cette commune ? J'en doute encore, mais ces résultats éloquentes dépassant tous mes espoirs tiennent aux méthodes de travail employées que je soumets à vos méditations et dont je vous demande de vous inspirer...

Suivait l'exposé détaillé d'une méthode où la persuasion et le contact direct des maires avec leurs administrés comptait autant que la coercition et la menace - on verra pourtant les limites d'une trop grande tolérance et Bouhard taper sur la table à plusieurs reprises pour reprendre ses troupes en main.

Ces conseils de crise hebdomadaires ne se bornaient pas à régler les problèmes de réquisition mais traitaient aussi de tous les problèmes de sécurité ou de police. Dans la même note, on sentait poindre l'inquiétude quant à la nécessité d'évacuer certaines populations trop exposées. On demandait déjà de fournir à la Croix-Rouge les premières listes d'évacués volontaires ; on déterminait un point de ralliement qui serait Saint-Père-en-Retz, on demandait aux maires de prévoir les moyens... Et on fixait même pour Frossay « les limites exactes du secteur, profond de un kilomètre en deçà de la ligne de feu, à évacuer éventuellement totalement ».

On trouvait parfois une note plus intime comme celle-ci : « J'envisage de prendre mes quartiers d'hiver à Paimbœuf pour pouvoir vivre un peu plus en famille. Vous serez tenus au courant de ce petit transport ». Avant une annonce énigmatique le 20 décembre 1944 : « Je serai en permission du 23 au 30 décembre et de ce fait serai totalement invisible. Pendant mon absence, l'adjudant Renaudin, de la brigade de Paimbœuf, me remplacera dans mes fonctions actuelles ». Bouhard était à l'époque père de deux enfants et habitait avec ses gendarmes rue Pitre-Chevalier, à Paimbœuf. Rappelons que c'est le soir même du 20 décembre que les Allemands se préparaient à lancer l'assaut sur La Sicaudais et Chauvé... Et sans doute, le jeune père de famille dût-il surseoir à sa disparition programmée !



Les problèmes de la viande, du pain, du vin, du bois, des fourrages et accessoirement des patates, étaient des casse-têtes permanents car il fallait rechercher constamment le point d'équilibre entre les besoins des populations - y compris des réfugiés - et les exigences allemandes. La situation de pénurie relative ajoutée à certains stockages clandestins et à des « évaporations » plus ou moins massives au profit de l'occupant ou des « margoulins » du nord favorisaient une tendance constante à la hausse des prix. Il fallait donc non seulement taxer, mais aussi maintenir sans cesse les gendarmes sur les routes, menacer, punir parfois, et compter surtout sur l'intelligence et le doigté des édiles locaux.

La bonne gestion du présent ne devait pas non plus hypothéquer l'avenir ; ce qui l'amena par exemple à recommander aux paysans de garder moins de bêtes à la ferme pour permettre d'avoir des bêtes plus grasses, la nourriture faisant défaut... Mais de « conserver à tout prix les animaux reproducteurs et de travail ainsi que les vaches laitières ». Dans le même temps, on voyait le *FestungKommandant*, bien convaincu lui aussi que la nourriture des bêtes et des gens posait problème, édicter ses propres règlements sur le nourrissage des veaux... Ainsi, le 19 décembre 1944 - en même temps qu'il mettait la dernière main à son dispositif d'attaque du lendemain ! - il pondait une circulaire où il rappelait que « les veaux au-dessus de quatre semaines devaient être nourris avec du lait seulement écrémé »... sinon ils seraient « confisqués et transmis à l'intendance »...

On imagine la difficulté pour le paysan de tenir un cap au milieu de ces tirs croisés. Après avoir rappelé que l'abattage clandestin, particulièrement celui des veaux, serait sévèrement puni, Bouhard se permettait alors un développement bien instructif sur une des causes de la pénurie et de l'inflation des prix de la viande :

« Nous vivons actuellement une crise de la viande, au point de vue de la quantité et au point de vue du prix d'achat. Ceci tient vraisemblablement à l'attraction du nord de la Loire où malgré l'interdiction de passer des denrées ou animaux par le bac de Mindin, des fuites certaines existent et principalement depuis le 15 janvier 1945. Une surveillance étroite va désormais s'exercer de Paimbœuf à Saint-Brévin.

À côté de la question des prix, une deuxième question importante est celle de la débauche de la viande. Des personnes achètent pour le compte des Allemands, vraisemblablement dans toutes les boucheries de leur commune, successivement, et vont ensuite dans les communes avoisinantes pour compléter la rafle. Un terme à ces manœuvres s'impose pour que les prix d'achat soient respectés et que les fuites de viande disparaissent. Il a été décidé de revenir pour toute notre zone sud au système de la réquisition par le ravitaillement général et aux inscriptions obligatoires dans sa boucherie... On a tablé sur la base de 500 grammes par personnes, ce qui représente 22 tonnes de vif environ... »

Une première réquisition générale était prévue à Saint-Père-en-Retz le 14 février 1945 à 10 heures. Mais de Kersabiec et les maires redoutèrent que cette mesure fût inapplicable. Comment transporter autant de bêtes sur pied vers un seul centre d'abattage et renvoyer ensuite la viande vers autant de détaillants ? Aussitôt, Bouhard corrigea le tir et organisa la réquisition par commune. Ce qui comptait c'était de « mettre tout en œuvre pour que la perturbation créée par les margouilins du Nord soit enrayée dans les plus brefs délais aux fins que nous revenions à un système plus libéral ». Et petit rappel de précaution : l'abattage familial des moutons et des porcs était toujours permis, mais celui des bovins serait puni d'une amende de 50 000 francs !

Lors de la réunion du 21 mars 1945, il complètera le dispositif en demandant aux maires de procéder à un contrôle nominatif exact de leur population, y compris les réfugiés, de façon à organiser une « répartition et une distribution équitable » malgré les mouvements de population, et à présenter à la Croix-Rouge un tableau le plus précis possible des besoins et des manques. « Je tiens essentiellement à ce que nous montrions à ceux qui viennent pour nous aider qu'ici, dans le sud, il y a de l'organisation et de la discipline » ! À la lecture de cette note, Melle Demée, responsable de la Croix rouge, ne pourrait que rosir de contentement. Pourtant le 21 mars 1945, Bouhard s'adapta à nouveau aux circonstances, eut égard à la razzia exceptionnelle de l'occupant :

« Les exigences allemandes sont actuellement très fortes. Le relevé des impositions du 2 au 20 mars accuse 437 animaux. À cette cadence, il est évident qu'il n'y en a pas pour longtemps pour mettre notre cheptel à zéro. Je demande à ce sujet au sous-préfet d'intervenir. Suivant leur désir, les bouchers de Pornic et de Sainte-Marie sont autorisés à acheter dans une zone qui leur est exclusivement réservée et ainsi délimitée : communes de Chauvé, du Clion et de Sainte-Marie. J'autorise le fonctionnement d'une commission dans ce secteur sous la direction effective des maires intéressés. Je donne là une preuve de l'élasticité du système de Paimbœuf qui s'adapte sans cesse aux circonstances. »

L'adaptation à une économie de guerre irait même, le 18 avril 1945, jusqu'à envisager l'abattage de « 18 bêtes sauvages restant encore sur les îles » au profit de Paimbœuf et de Saint-Brévin, s'il obtenait l'autorisation des Allemands ! Il s'agissait de vaches abandonnées sur les îles de la Maréchale qui seront effectivement abattues. Enfin, le 24 avril, il décida de laisser à nouveau carte blanche à ses maires pour gérer les derniers jours sombres qui les attendaient. Comme s'il souhaitait par ce soudain assouplissement signifier aux maires, aux bouchers, aux cultivateurs et à tous les affamés de la Poche sud que de toute façon on n'allait pas tarder à arriver au port et qu'il n'y avait plus de raison de monter une garde aussi sévère devant les dernières réserves de soute.

« ... Je vous ai donné les chiffres des ponctions allemandes depuis un mois et demi et les chiffres des animaux qui ont été utilisés en boucherie. Nous arrivons pour les bovins au chiffre impressionnant de 920, ce qui donne une cadence mensuelle de 600... Je laisse toute latitude aux maires pour fixer chaque semaine deux jours d'abattage. Prière toutefois d'en aviser le commandant de brigade de votre circonscription. »



La « guerre du lait » ne demandait pas moins d'intelligence tactique. Il fallut d'abord trouver des pneus pour le camion électrique de la laiterie de Saint-Père-en-Retz ! En effet, Francis Fillaud avait prévenu le 29 janvier 1944 que « n'ayant plus de pneu de secours et les autres étant en très mauvais état, il cesserait toute livraison de lait sur Saint-Brévin au 1<sup>er</sup> février ». Solution trouvée le 7 février : Monsieur Manceau, commerçant à Saint-Brévin-l'Océan, voulait bien prêter sa camionnette. Satisfaction générale, sauf toutefois pour le ramassage dominical car le collecteur se réservait le jour du Seigneur pour son propre commerce ; ce qui fit dire au directeur du ravitaillement que cette « carence dominicale lui valait des doléances de plus en plus acerbes des mères de famille » et qu'il estimait cette plainte d'autant plus justifiée qu'en raison de l'afflux des réfugiés, « la commune de Saint-Brévin comptait actuellement plus de 8 000 habitants, en majorité ouvrière » ! Mais le 19 octobre 1944, patatras ! Les pneus allaient rendre l'âme. Le directeur du ravitaillement s' alarma... « J'estime qu'il y a urgence à donner satisfaction à M. Manceau sous peine de voir à brève échéance le ravitaillement compromis. » Le chef de district du ravitaillement général de la préfecture signa le bon de pneus.

Vaille que vaille, on assurait donc le ramassage et la distribution, mais encore fallait-il collecter des quantités permettant de couvrir la demande, en particulier pour les enfants. Or, dès l'été 1944, on avait constaté une baisse inquiétante des fournitures. Alors que la taxe par jour et par vache avait été fixée à un demi litre, un nombre croissant de producteurs renâclait à fournir son quantum. L'affaire était grave car la contagion risquait de gagner. Le 31 juillet 1944, le maire de Saint-Brévin décida une tournée d'inspection en compagnie du chef de district. En une journée, ils visitèrent trente fermes, obtenant 205 litres de lait, mais le lendemain, le collecteur Manceau ne ramassait que 148 litres, malgré les promesses faites la veille. Le chef de district avait relevé le nom des défaillants et voulut leur infliger des sanctions... « Sinon nous n'aurons plus de lait du tout avant quinze jours. En fait, beaucoup de cultivateurs préfèrent continuer à fournir du beurre car ils conservent le petit lait pour nourrir leurs cochons. C'est incroyable ce que l'on découvre de portées de petits cochons dans une tournée comme j'en ai fait une hier. Tout le monde en a et si le lait demandé est livré, tous ces petits cochons vont crever ; et on les vend actuellement 2 500 francs pièce. »

On percevait bien la nature du conflit d'intérêt entre la bonne alimentation des petits enfants et celle des petits cochons mais comment le résoudre sans se mettre à dos tous les cultivateurs ? De guère lasse, il fallut se tourner vers la gendarmerie. Monsieur Huger, le maire s'adressa donc, en premier échelon, à l'adjudant local :

« Monsieur l'adjudant de gendarmerie de Saint-Brévin, il est bien certain que les impositions ayant été faites en août sont trop élevés en ce moment par suite de l'état de gestation actuelle des vaches laitières. On se rend compte aisément qu'il y a entente entre la plupart des différents producteurs pour ne pas fournir de lait à la collecte. Il importe de déjouer cette collusion. Convoquer les intéressés pour leur demander des explications ne servirait à rien et le meilleur procédé à employer à mon avis serait un contrôle inopiné de la traite du matin dans

quelques exploitations. Les résultats reconnus permettraient d'imposer une fourniture en toute connaissance de cause et si cette fourniture n'est pas effectuée, le défaillant serait signalé au lieutenant de gendarmerie, en vue d'une sanction sévère. Je vous demande de me faire connaître si vous disposez des moyens nécessaires pour le faire. »

Suivait une liste de onze contrevenants qui pour une imposition globale de 96 litres en avaient fourni seulement 9 ! Et comme il fallait mettre sous le nez du lieutenant Bouhard des exemples précis, on choisit même un cas édifiant :

« Monsieur B, cultivateur à X, a été imposé pour 8 litres de lait à fournir tous les jours à la traite du matin. Jusqu'à ce jour, il n'a encore rien fourni ; il a été convoqué à la mairie pour s'expliquer mais il n'a pas daigné se déranger. C'est un exemple déplorable pour les autres cultivateurs qui déclarent que puisque que Monsieur B ne livre pas de lait, ils vont de leur côté cessé d'en livrer. J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire procéder à une enquête d'urgence afin de savoir si les motifs invoqués par Monsieur B sont de nature à l'exonérer de tout ou partie de son imposition. Si l'enquête démontre la mauvaise volonté de Monsieur B, je vous demande de lui dresser une contravention pour ne pas s'être conformé à l'arrêté municipal ».

Bouhard conseilla l'apaisement et au mois de septembre, on fit un rectificatif pour les contrevenants dont la réquisition fut ramenée de 8 litres en moyenne à 2 litres. L'échange de lettres qui accompagnait ce conflit lacté donna lieu à de touchantes protestations vertueuses et à de non moins touchants encouragements à la charité et au civisme. C'est ainsi que Monsieur M, de la Quatretais, imposé pour 12 litres et qui n'en avait fourni que 2, s'adressa à son maire, suite à des menaces liées à sa « défaillance » :

«... Il faut pourtant que je vous mette au courant : défaillance, il n'y en a aucune. La raison c'est que nos bêtes elles aussi sont en guerre et c'est pourquoi elles ne donnent presque rien. Ayant des vaches vides de cet été, il leur aurait fallu du foin et des légumes en abondance. N'ayant aucun pré ni marais, pas de maïs, ces vaches vides n'ont rien donné. En raison de la sécheresse, l'une d'elles, une jeune mère, après avoir mis bas n'a pas délivré, en a souffert et n'a rien donné. Une autre, je la croyais bientôt prête à faire, lorsqu'elle demande le taureau ! Je l'ai livrée à la boucherie. Monsieur Huger, il y a bien des aléas dans notre métier. Maintenant il y a des choux à cueillir. Nos bêtes pourraient se reprendre, mais d'un côté, route sautée, de l'autre, chemin miné, prairies inondées et sur le seul passage qui nous restait, il y a une sorte de ligne Maginot infranchissable où on ne peut passer qu'avec une brouette. Vous me voyez faire le trajet avec une brouette de choux sur un parcours de deux kilomètres ? Quand les chemins seront humides, ce sera infaisable ! J'ai livré et je livrerai le plus que je pourrais, mais Monsieur Huger, défaillance, non. Il faut que je vous dise qu'il est pénible de se sentir mal jugé par ceux que l'on estime. Veuillez accepter Monsieur, une cordiale poignée de main de la part de celui qui se compte parmi vos enfants. »

Réponse du maire à « son enfant » :

« Je n'ignore pas que vous êtes dans une situation très difficile pour nourrir vos laitières mais vous ne devez pas ignorer non plus que les titulaires de cartes de lait, et particulièrement les enfants, manquent de lait par suite de défaillances de la laiterie Filleau. Je compte donc sur votre esprit charitable pour que vous fournissiez du lait le plus possible car vraiment ce n'est tout de même pas assez de deux litres et demi et je suis convaincu que vous aurez à cœur de fournir davantage. Bien à vous. »



Le blé - et par conséquent la farine et le pain - était aussi l'objet de toutes les convoitises et de toutes les spéculations, au point même que bien après la guerre et jusqu'en 1948, on parlerait encore

de « guerre du pain ». Des cultivateurs furent requis chaque semaine pour transporter blé et farine entre les moulins et les boulangeries. Ainsi à Saint-Brévin, le 18 septembre 1944, envoya-t-on, nantis d'un *Ausweiss*, les cultivateurs Guitteny, Gautreau, Le Blanc et Normand à la minoterie Landreau du Clion, pour en ramener avec leurs propres attelages, trente balles de farine à livrer chez les six boulangers de Saint-Brévin<sup>3</sup>. La semaine suivante, on en enverrait quatre autres.

À partir du 6 février 1945, une embellie permit d'abaisser le blutage de 98% à 92% et on s'efforça de constituer un petit stock de farine dans chaque boulangerie. La Sicaudais, contrainte de par sa situation d'avant-poste soumis à des combats quotidiens, de s'approvisionner en farine à Frossay, envoya en contrepartie le blé et le bois nécessaires. Le moulin Bichon, de La Plaine, fut encouragé par Bouhard « à voir plus grand et à mettre tout en œuvre pour accroître son rendement ». Le moulin Barreau approvisionnait Saint-Père et Saint-Viaud et constituait des stocks de farine pour Paimbœuf, Frossay et La Sicaudais où les concasseurs constituaient un appoint non négligeable mais dont le produit n'était pas fameux. Dès que Barreau disposait d'une quarantaine de balles d'avance, il prévenait Bouhard qui lui envoyait le camion du ravitaillement et allait livrer cette farine destinée à être mélangée avec la farine des concasseurs. Lorsque le 10 février, on signala à Bouhard que certains meuniers ne pouvaient tourner, faute de blé, sa réaction fut immédiate :

« Voilà qui m'étonne beaucoup. Pour l'approvisionnement en blé, j'apporte des modifications suivantes : La Sicaudais approvisionnera Frossay lorsque La Sicaudais recevra de la farine de Frossay. Le moulin Clavier sera approvisionné par moitié par Saint-Père et Sainte-Marie, le moulin Bichon par La Plaine... Mettez tout en œuvre pour que ça tourne au maximum. Il y a encore du blé. C'est donc en définitive une question de transport et d'organisation que vous saurez résoudre ».

On croirait Bonaparte répartissant ses régiments pour la bataille. Lorsque le 27 février 1945, les impositions allemandes semblèrent diminuer et passèrent de 100 tonnes de blé à 80 tonnes par mois, il ne s'en laissa pas compter et repartit aussitôt à l'assaut des spéculateurs :

« Les déclarations de récolte seront collectées dans le courant de semaine par M Chupin, aux fins de nous permettre de savoir où on en est dans cette question. Des vérifications seront faites dans les fermes par les soins de la gendarmerie et des chefs de district. Les fermiers qui n'auront pas fait leurs déclarations subiront un inventaire en règle pour ne pas avoir obtempéré à des ordres émanant de l'autorité française et pour des besoins exclusivement français. Je l'ai suffisamment dit et répété pour que tous le sachent bien. »

À partir du 1<sup>er</sup> mars 1945, il se livra à une vérification des stocks des boulangeries et procéda à une nouvelle inscription de tous les consommateurs. Il annonça que les boulangeries seraient désormais spécialement contrôlées par les deux brigades économiques de Saint-Père et de Paimbœuf et par MM. Le Mentec et Chupin qui lui renverraient chaque mois les bordereaux non explicites ou douteux, accompagnés d'un rapport détaillé. « M. Chupin aura soin de mentionner les erreurs commises, en particulier celles, volontaires, et me fera des propositions de sanctions. » C'est ainsi que la boulangerie D serait fermée pour deux mois à partir du 1<sup>er</sup> mars pour fabrication de gâteaux, et que les boulangeries de la commune de X seraient sévèrement sanctionnées « pour indiscipline grave risquant de compromettre le ravitaillement en pain de la population. » Des attributions précises de communes et de boulangeries furent décidées pour chaque meunier<sup>4</sup>... De temps en temps, il fallait

---

<sup>3</sup> 7 balles chez Plaire, 7 chez Truttaud, 3 chez Baconnais, 4 chez Jarniou, 5 chez Lacroix et 4 chez Tallois. Les requis étaient dédommagés de 50 francs par balle transportée. Le 1<sup>er</sup> février 1945, Bouhard était contraint de porter ce dédommagement à 65 francs pour compenser l'augmentation du prix du bois fourni aux meuniers par les cultivateurs et il supprimait le portage du pain, sauf dans les dépôts principaux.

<sup>4</sup> Le meunier Barreau fournissait de la farine à Paimbœuf, La Sicaudais, Saint-Père et Saint-Viaud en complément du moulin de la Ramée ; le Tabier fournissait Pornic et Sainte-Marie ; Bichon fournissait La Plaine et Préfailles ; Moreau fournissait Saint-Michel, Tharon... et le complément de Saint-Brévin où Crespin et Piesseau ne suffisaient pas à la tâche ; pour Frossay, Guignard suffirait. Les concasseurs de Paimbœuf et Frossay devaient tourner à plein. Le moulin Piesseau était alimenté en bois par Saint-Brévin et en blé par Saint-Père...



encore élever la voix et remettre au pas meuniers, boulangers et transporteurs ; ainsi le 16 mars 45, Bouhard dut reprendre la main et envoyer cette missive au maire de Saint-Père-en-Retz :

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire envoyer à partir de mardi prochain du blé au moulin du Tabier qui est dépanné théoriquement jusqu'à mercredi prochain. Vous ferez porter à partir du 20 mars du blé chez Moreau, à la cadence de 15 quintaux par jour. En outre, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que vous avez reçu l'ordre de faire livrer du blé au moulin Piesseau qui en attend toujours. Je ne veux pas savoir s'il existe des polémiques entre les transporteurs O et A. Je ne connais-moi qu'un responsable, le maire de chaque commune. Vous voudrez bien faire activer la fourniture du blé chez Piesseau car autrement dans quelques jours, Saint-Brévin est en panne. »

Les meuniers de la Poche garderaient de cette période le souvenir d'un travail harassant, quasiment jour et nuit, aggravé par le manque d'électricité. Jusqu'alors, le meunier Donatien Barreau du Moulin Neuf approvisionnait ses trois boulangers de Saint-Père-en-Retz de cent quatre-vingt quintaux de farine hebdomadaire<sup>5</sup>. Il fallait désormais charger le blé du silo de la gare dans deux charrettes, courir au moulin Dousset au Clion et en ramener la farine. Dès que la saison de battage fut terminée, on installa la locomobile d'Henri Dousset au pied du moulin et on adapta courroies et poulies pour entraîner trémies, aspirateurs à poussière, épierreuses et meules. On travaillait à quatre et on ne dormait que cinq heures par jour. Le plus dur n'était pas la meunerie mais la maintenance et le ravitaillement de la machine à vapeur. Il fallait l'abreuver sans cesse à l'eau claire qu'on allait quérir avec la tonne et le cheval ; au seau, sans grenouilles et sans lentilles. La locomobile dévora en quelques semaines les réserves de bois sec et de minette restant des battages. On se résolut alors à lui donner du bois vert. Combien de charrois amenés par exemple par les frères Bouyer qui durent couper à blanc les taillis de châtaignier de la Rouaudière ? Mais il fallait encore retailler et écaler en bûchettes si on ne voulait pas voir le feu s'étouffer. La machine s'essouffait, s'encrassait ; chaque matin, il fallait ramoner les tuyaux... Pour ce seul moulin on en épuisera trois<sup>6</sup>.

À partir d'avril 1945, plus question de changer de boulanger et plus question non plus de distraire le moindre petit sac de cinq kilos de farine pour les crêpes ou les gâteaux. Chupin, le grand commis des blés et farines avait la consigne expresse d'exercer un « contrôle sévère des boulangers et de rendre compte des fuites constatées »... Bouhard lui-même faisait des inspections surprises, bien convaincu qu'« il n'y a pas plus rusé qu'un meunier » ! Pas bien difficile de tomber sur l'aubaine permettant de remonter les bretelles à tout son petit monde... Ce jour-là, c'est une réfugiée de Saint-Brévin qui allait payer l'amende et abandonner sur place le petit sac de six kilos de farine ! Le gendarme tendit un doigt menaçant vers le meunier : « Je le pose là, M. Barreau. Et la prochaine fois, je veux le trouver là ! » Il faudrait quelques jours plus tard, courir après le soldat allemand affamé qui tentait de chiper en douce la farine à Bouhard.

Le 24 avril 1945 - comme pour la viande - Bouhard lâchera la bride, laissant toute latitude aux maires pour autoriser des ventes de pain quotidiennes. Les boulangers pourront prendre possession de la farine qui leur revenait auprès des meuniers sur simple présentation d'un bon signé du maire et fixant la quantité de farine au prorata du nombre de D, E et V... de leur commune et suivant les quantités attribuées à ces catégories<sup>7</sup>, le prix à la vente étant fixé à 5 francs le kilo... Et comme il fallait aussi économiser le papier, il conclurait son ultime directive par la petite note pratique : « 67 quintaux de farine blanche, blutée à 75 %, sont prêts chez Crespin et Barreau. » Enfin du pain blanc ! Au moins mourrait-ton le ventre plein !

D'un seul coup d'œil, chaque commerçant ou responsable du ravitaillement pouvait reconnaître la catégorie du demandeur ou l'aliment concerné, selon la couleur du papier ou de l'encre utilisée, selon la couleur du fonds ou du texte. C'est ainsi que les « denrées diverses » étaient imprimées en bistre

<sup>5</sup> Il travaillait avec ses deux fils Donatien et Robert et un ouvrier, Armand Bonhommeau. L'entretien annexe d'une ferme de 7 ha allait être rendu difficile par la réquisition d'un des trois chevaux.

<sup>6</sup> Après celle d'Henri Dousset, on usera encore celle du Petit puis du Grand Syndicat.

<sup>7</sup> Pour les enfants de 0 à 18 mois : 2 kilos par mois ; de 18 mois à 3 ans : 4 kilos ; les vieillards : 2 kilos.

sur fond vert-et-orange et sur papier canari, que la viande était imprimée en bistre sur fond rouge-et-violet et sur papier bulle pour la catégorie R alors que le texte était en rouge pour les M, en violet pour les U "normal" et en vert pour les U "spécial"... ! Un artiste contemporain s'emparant de ces planches de tickets pourrait en faire un matériau pictural à la palette graphique d'une richesse infinie... Pour les tickets de pain, on avait choisi un papier blanc avec un texte en rouge-et-bleu sur fond violet... Chaque boulanger disposant d'une liste d'inscrits dans chaque catégorie<sup>8</sup> !

Mais voilà qu'à quelques jours de la Libération, le moulin Crespin devait être arrêté, que celui de Paimbœuf devait tourner au ralenti jusqu'à épuisement de ses stocks, que Piesseau devait alimenter en farine Saint-Brévin et Paimbœuf... s'il était alimenté en blé par Saint-Brévin et Corsept !... Pauvre Bouhard ! Qui pourtant n'en avait plus pour longtemps à souffler sur les ailes des moulins ! La Libération ne résoudrait pourtant pas le problème. Au contraire même, le retour progressif à une certaine loi du marché verrait reflourir la spéculation, l'inflation et la pénurie.



Le vin était aussi un enjeu de première importance. De qualité très moyenne, il n'en constituait pas moins la boisson courante - même pour les femmes et les enfants, coupé d'eau. Il était aussi, avec l'eau-de-vie, le consolateur des mauvais jours, le compagnon des nuits froides, des longues veilles dans les gourbis et les baraquements des deux camps, l'inhibiteur de trouille quand il fallait partir en patrouille ou se lancer dans une attaque. Plus encore que la viande et le pain, c'était un produit agricole à forte charge symbolique. Les caves étaient des lieux très fréquentés où s'échangeaient dans l'ombre et la sécurité, des bouteilles contre des billets mais aussi des propos et des informations en toutes langues sur le cours du monde et le grand malheur des guerres. Dans son bulletin de liaison du 18 avril 1945, Bouhard révélait bien le climat de guérilla qui s'était installé autour du précieux breuvage :

« ... Je vous ai demandé de constituer un stock de vin de trois mois d'avance. Saint-Viaud est imposée de 200 barriques de vin, dont 100 pour Paimbœuf et 100 pour Pornic... Les Allemands ne peuvent acheter directement de vin dans les fermes qu'en étant en possession d'un bon du *Feldkommandant* Kohler. Donner à ces dernières mesures toute publicité désirable... Les Allemands viennent d'arrêter J de Saint-Michel pour leur avoir vendu 20 barriques de vin à 8 000 francs la barrique » !



Toutes ces dispositions étaient prises dans le cadre général des réquisitions allemandes et des multiples règlements et exigences régissant les couvre-feux, les déplacements et même le calendrier et la nature des travaux agricoles. C'est ainsi que dans la semaine du 14 janvier au 20 janvier 1945, la commune de Saint-Père-en-Retz dut fournir les quantités suivantes pour l'armée allemande : 10 tonnes de blé en sacs de 80 kilos et une tonne de foin à déposer chez Pitard, à Paimbœuf ; 150 kilos de beurre, chez le ramasseur Janneau à Saint-Père... Le 9 février 1945, il s'agissait de livrer 10 bovins de 500 kilos chacun à la bascule de Saint-Père-en-Retz...

On constate pourtant que le département « agriculture » de la *FeldKommandantur* était capable comme Bouhard, de s'adapter aux circonstances ; c'est ainsi que les exigences de l'automne 1944 concernant les livraisons de beurre fixées à 25 litres de lait ou 1 kilo de beurre par vache et par semaine - le produit de la première vache étant laissé au cultivateur - redescendirent au printemps suivant à 125 grammes par vache et par semaine... La punition en cas de défaillance restait identique et quasiment inapplicable - réquisition de vaches sans paiement - on avait préféré réduire les exigences plutôt que d'appliquer la sanction annoncée.

L'intrusion de l'administration allemande dans la gestion des cultures - surfaces emblavées, dates de semis, traitements, arrosages, rendements, prix à la vente - était permanente. Une note en date du 7 mai 1944 prévenait même les maires de l'urgence de semer la gameline et la moutarde !... « Si la sécheresse était trop grande, prendre les dispositions pour arroser dès que la semence sera en terre.

---

<sup>8</sup> Par exemple, en février 45, la famille Roland de Saint-Brévin recevait 225 g pour un V, 250 pour un A, 300 pour un T... Le boulanger Jarniou cuisait quotidiennement 201 kilos de pain pour ses 240 familles ; Tallois, 91 kilos pour 130 inscrits ; Truttaud, 164 kilos ; Plaire, 90...

Quantité à semer par ha : gameline, 140 kilos ; moutarde, 16 kilos »... Pourtant, quelques jours plus tard, autocritique de la Kommandantur : « Veuillez prendre note des rectifications suivantes : gameline, quantités à semer par ha : 40 kilos et non pas 140 » !

Il fallait aussi fixer les prix à la vente... Les patates à 110 francs les 50 kilos, les tomates à 12 francs le kilo, les pommes 1<sup>er</sup> choix, 8 francs, les oignons, 6 francs... Et il fallait encore préparer la récolte suivante. C'est ainsi que l'on vit le 20 décembre 1944 le « jardinier-chef » allemand assurer le maire de Saint-Père-en-Retz et ses cultivateurs de toute sa sollicitude... tout en demandant avant le 31 décembre un état de « l'exacte quantité de semences de primeurs disponibles pour le printemps ». Discipliné, le maire fit la tournée des commerçants de Saint-Père pour dresser l'inventaire des graines de radis de Milan, carotte de Chantenay, chou pomme nantais hâtif, betterave rouge crapaudine, poireau de Carentan monstrueux, tomate Pierrette... Liste poétique et surréaliste que le zélé capitaine Bauterek aurait tout loisir de déchiffrer pendant ce long hiver qui précédait sa captivité. Il apprendrait par exemple que Saint-Père-en-Retz disposait de 185 kilos de graines de haricots verts, de 29 kilos de graines de rutabagas et de 22 kilos de graines de radis national, dont 3 kilos chez Bahuaud, 3 chez Bazureau, 2 chez Bouyer, 10 chez Rondineau et 4 chez Baconnais !

De même, avant d'accorder ses quotas de semences de pommes de terre, la Kommandantur de Saint-Brévin demanda de lui fournir la liste alphabétique des cultivateurs, les surfaces à ensemercer et les réserves disponibles... L'état fourni par la mairie de Saint-Père-en-Retz le 14 janvier 1945 faisait apparaître que la moyenne des superficies s'établissait autour d'un demi-hectare et que, par exemple, la veuve Mellerin de la Grutière souhaitait ensemercer 0 ha 30 mais ne disposait d'aucune semence... Alors que François Huchet, à la Barraudière, disposait d'une tonne de semences. Heureux homme ! Le 2 février 1945, il fut décidé que Saint-Brévin recevrait donc 3 tonnes de semences de La Sicaudais et que « Saint-Père-en-Retz devrait s'employer à fond pour faire entrer ses impositions car il était dommage qu'une commune aussi riche ne puisse pas faire rentrer 8 tonnes de pommes de terre » !<sup>9</sup>

La convoitise des soldats allemands pour les *Kartoffels* était proverbiale mais au printemps 1945, la fringale des réfugiés et des citadins du littoral leur imposa une concurrence qui les inquiéta. Bouhard dont le camion venait de se faire arraisonner et délester de deux tonnes de patates, s'énerva même de les voir prendre une mesure de restriction du ravitaillement des civils dans les fermes... « Nous ne pouvons admettre plus longtemps un tel état de choses... »

On reçut aussi une directive signée Emminger, interdisant « de donner du colza et des navets aux animaux, ces produits étant réservés à l'alimentation humaine » - recommandation qui avec le recul historique prend toute sa charge dérisoire en même temps qu'elle révèle bien la grande misère alimentaire de l'heure. Le 30 avril 1945, on interdit aux cultivateurs « de couper le blé vert pour servir de fourrage », ce qui accrut leur inquiétude quant au devenir ultime de ce blé si on le laissait venir à maturité... à l'été 1945 !

Quant à l'ultime directive, elle manifestait une sorte d'autisme de l'administration militaire allemande, les maires étant chargés de procéder à un recensement du bétail et des volailles vivant à la date du 10 mai 1945 ! « Des vérifications pouvaient avoir lieu sans avis préalable. Tout bétail ou toute volaille non déclaré seraient confisqués. Les listes de recensement devaient être déposées à la Kommandantur locale avant le 12 mai 1945, dernier délai. » Ce document était signé du colonel Von Kohler « commandant de la forteresse »... qui ne disposait pourtant plus à cette date que de quelques heures pour compter les œufs dans le derrière des poules !



Outre les produits alimentaires de première nécessité, on devait gérer aussi la répartition du « superflu », comme les produits d'hygiène, les allumettes, le sucre, le tabac... Le 10 février 1945, on tenait 52 paquets de 200 pastilles de saccharine à la disposition de Saint-Michel, 56 pour Saint-Brévin, 87 pour Saint-Père-en-Retz... au prix de 8,45 francs l'étui... On assurerait ensuite une livraison de bonbons puis de paquets de tabac... Le 19 février on eut droit à 7 tonnes de sucre et le 21 mars à 10,4 tonnes en provenance de Montoir, prélevées sur les trains de secours du nord... On trouverait encore

---

<sup>9</sup> À Saint-Père-en-Retz, la superficie semée en pommes de terre au printemps 1945 était de 95 ha... Mais les Allemands n'en verraient pas la couleur, sauf toutefois les prisonniers !

au fond de la hotte du père Noël 1 500 litres d'huile de colza, quelques allumettes et quelques savons à répartir aux enfants et aux hôpitaux.

N'oublions pas le bois, seul moyen de chauffage, de cuisson et d'énergie motrice (dans les locomobiles ou sous forme de charbon de bois dans les gazogènes). Son abattage et sa répartition demandaient beaucoup de diplomatie et de persuasion car on ne sacrifie pas si facilement une allée d'arbres centenaires plantés par le grand-père. Pas question de laisser du bois en souffrance, au risque de le voir volé par les Allemands qui gelaient aussi dans leurs cantonnements. La note du 2 février 1945 était sans appel :

« Le bois destiné à Pornic, actuellement en souffrance à Saint-Brévin, reviendra à Paimbœuf. Les 150 stères de l'Aiguillon pour Pornic seront enlevés par le camion du ravitaillement dès que la mairie de Pornic sera en mesure de nous dire si le bois est rendu en bordure de la route. Les impositions de bois de Saint-Père, au titre de Paimbœuf, sont à reporter sur Pornic, Frossay et Saint-Viaud qui voudront bien faire activer les rentrées de bois sur Paimbœuf. Des coupes nouvelles doivent être envisagées. Je sais qu'on dit partout qu'on coupe beaucoup de bois, que les Allemands en prennent ; ça ne doit pas nous arrêter. À Terre-Neuve, au Quarteron, et bien ailleurs, il en existe encore des centaines et des centaines de stères. La consigne reste donc toujours la même : marquer et toujours faire couper du bois. Le bois restant notre seul moyen de chauffage est nécessaire à la production de la force motrice. »

Restait enfin les pneus, sans lesquels aucune de ces marchandises n'auraient pu circuler, sinon à dos d'homme ou par la traction animale. En 1942, on comptait à Saint-Brévin 168 voitures... Renault, Citroën, Peugeot, Panhard-Levassor, Torpédos, Rosengart, Chenard-et-Walker, Hotchkiss, Hispano-Suiza... On obtint une autorisation de circuler pour 102 de ces véhicules requis par les services publics, le service médical ou sanitaire et « le ravitaillement de la population ». L'inventaire de l'état des pneus révélait que trois pneus sur quatre étaient dans un état lamentable<sup>10</sup>... Mais faute de carburant on n'aurait bientôt plus à se préoccuper de l'état des pneus ! Sauf toutefois pour le camion du ravitaillement, la voiture de la Croix-Rouge, la camionnette du laitier et quelques voitures de grossistes réquisitionnées selon les besoins des deux camps. La possession d'un vélo en bon état devint alors un signe extérieur de richesse pouvant attirer toutes les convoitises, surtout s'il était « bien chaussé ». En juin 1944, le parc brévinçois s'élevait à 2 163 vélos. On continuera d'instruire la liste des demandeurs de pneus de vélo jusqu'en juillet 1947 où elle sera close à 1 740 !



La fonction la plus reconnue d'un gendarme étant tout de même d'arrêter les voleurs de bicyclettes et autres aigrefins, il fallut rouvrir une prison ! Le 5 février 45, Bouhard annonça son installation prochaine à Paimbœuf. C'est M. Lépine, de Pornichet, qui ferait fonction de juge unique, tant au civil qu'au pénal tandis que le commissaire de la Baule ferait fonction de procureur... Audiences prévues tous les quinze jours. Après le régime d'exception qu'il imposait depuis des mois, il préparait l'opinion à prendre le virage républicain qui allait ramener la Poche comme le reste du pays vers l'état de droit.

Comme on l'a vu à Paimbœuf au début de cet ouvrage, Bouhard s'appuyait partout sur la Croix-Rouge qui restait un puissant rempart contre la déchéance sanitaire et alimentaire des personnes les plus fragiles. La Croix-Rouge et le secours national organisèrent des soupes populaires ; nouvellement dotés de gamelles calorifugées, les bénévoles de ces organismes firent du portage de repas chez les personnes âgées. Bouhard encouragea même le parrainage de vieillards, en précisant qu'en aucun cas, il ne fallait se substituer à la famille... « Attachez-vous aux vieux sans soutien qui ont des revenus inférieurs à 7 ou 800 francs par mois. Pour le financement, vous pouvez taper très utilement je crois, tous les commerçants ».

Le 19 février 1945, il annonça que maître Paumier, de Paimbœuf, représenterait désormais le Secours National pour toute la Poche sud et il chargea l'inépuisable Melle Demée de mettre sur pied

---

<sup>10</sup> 68 usagés, 198 demi usagés, 107 totalement usés, 80 rechapés à neuf... et 40 à l'enveloppe inutilisable.

un « vestiaire national de la Croix-Rouge ». Le 18 avril 1945, il demanda aux maires de prendre leurs dispositions pour que la Croix-Rouge puisse assurer deux consultations de nourrissons par mois dans chaque commune de la Poche sud... Et petite douceur en des temps aussi durs : « au cours de ces consultations seraient distribuées des dragées aux femmes enceintes ou qui allaitaient ».

Une des nombreuses chansons de la Poche évoquait la liste interminable des manques et des griefs en même temps que les espoirs d'une libération prochaine. Un des couplets faisait aussi allusion à l'aide des régions libérées :

« Les libérés pensen-t-à nous,  
ils nous envoient par train, pelle mêle  
farine et sucre, tabac et tout. »

... « Les libérés pensen-t-à nous »... Sans doute ! Mais pour certains, avec quelques arrières-pensées ? Vers la mi-avril 1945, l'ouverture des stocks de sel de Guérande allait provoquer un troublant psychodrame, montrant que le climat de solidarité de la France libérée avec ceux de la Poche n'était pas aussi évident que dans la chanson. Des rumeurs nantaises prétendirent que des wagons de sel - dont les autorités des deux camps avaient autorisé la sortie hors de la Poche - avaient fait l'objet d'un marché visant à envoyer en échange des trains de nourriture aux Allemands ! Ces rumeurs totalement infondées n'impressionnèrent pas Bouhard qui reconstitua ses stocks et remit aussitôt le sel en vente libre.

Quant aux trains de charité, il n'en négligeait pas l'appoint, distribuant jusqu'au dernier savon, mais il continua jusqu'au bout de compter sur les ressources propres de son réduit... Sa note du 24 avril 1945 annonçait encore que Saint-Viaud pouvait utiliser son stock de braisette... Qu'il cherchait à récupérer 150 kilos de laine brute pour le secours national qu'il paierait 100 francs le kilo... Que les communes de La Plaine et de Tharon avaient le devoir d'alimenter toute la zone sud en asperges... Demain, nous serions peut-être tous écrabouillés sous les bombes mais les asperges de Tharon auraient été transportées à Paimbœuf !



Au fil des directives, on voyait sans cesse ressurgir un paramètre bien délicat à maîtriser et qui pourtant venait sans cesse fausser les prévisions et servit de prétexte à toutes les fraudes et spéculations de certains commerçants écoulant par la porte de derrière et à des prix incontrôlables une partie des vivres ou objets de première nécessité, prélevés sur les stocks officiels. Il s'agissait bien sûr du problème des réfugiés. De l'été 40 à l'été 45, on dû s'habituer à un flux et reflux de populations extérieures - auxquelles il fallait bien sûr ajouter la présence allemande elle-même.

Dès le mois de février 1940, on avait déjà accueilli à Saint-Père-en-Retz 25 réfugiés sans ressources. Le 14 mai 1940, au lendemain de l'offensive allemande sur la Meuse, le sous-préfet de Saint-Nazaire avait demandé au maire de Saint-Père-en-Retz de prévoir l'accueil et le ravitaillement de 100 réfugiés - pour une population autochtone d'environ 2 800 personnes. On était parvenu à grand peine à réquisitionner 49 lits garnis pouvant accueillir 85 personnes, plus trois lits d'enfants et 8 lits nus pour 15 personnes, mais à eux seuls, les Belges étaient 113... On accueillit des Parisiens, des familles de l'Aisne et de la Somme mais aussi des Espagnols et même des Turcs. Le jour où on annonça un nouveau train d'exode en provenance de l'est, la campagne arriva avec ses charrettes et déchargea de la paille, puis les femmes sortirent les machines à coudre sur les trottoirs, et on se mit à coudre et bourrer des paillasses. Les bouchers avaient prévu des gargotes avec pot-au-feu et patates à volonté. Les pompiers en profitèrent pour prendre une cuite...

Une bonne partie de ce premier contingent était reparti très vite - dès le mois d'août, pour certains. Un rapatriement gratuit pour les réfugiés alsaciens-lorrains hébergés en Loire-Inférieure quittait Pornic et Nantes le 25 septembre 1940. Mais pourtant, l'état nominatif des réfugiés à Saint-Père-en-Retz atteignait encore le 3 mai 1941 le chiffre exorbitant de 515 - dont 84 enfants à l'école maternelle privée. Incroyable bouleversement social, économique et psychologique que cet afflux massif d'étrangers à la région, ne partageant pas forcément les mêmes us et coutumes alimentaires ou culturels ! On vit même à l'automne 1941, le sujet Chinois Chen Su Fiaï, âgé de 32 ans et réfugié à

Saint-Père-en-Retz, se faire arrêter par la maréchaussée pour avoir tenté d'exercer le métier de marchand ambulant sans carte de commerce et se faire condamner par le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire à une amende de 50 francs ! La pression était d'autant plus forte que dans le même temps on avait vu arriver d'autres voyageurs qui n'avaient pas demandé à leurs hôtes l'autorisation de s'asseoir à leur table et de coucher le soir même dans leur lit. En effet, le 2 juillet 1940, était tombé sur le bureau du maire un ordre de réquisition émanant de la préfecture, concernant 87 particuliers devant héberger au total 321 soldats de la Wehrmacht<sup>11</sup>. Brouteau, Charriau, Mouillé, Guépin... Tous avaient reçu à l'entête de la préfecture de Loire-Inférieure un ordre de réquisition et un billet de logement signé du maire...

Puis, cette première vague de réfugiés et de soldats ayant reflué, on accueillit en 42-43, les familles de Nazairiens bombardés. On demanda une aide immédiate en vêtements de travail, manteaux, pardessus, sarraus, tricots, caleçons et chaussettes ; en tissu, couteil et doublure ; mais aussi en costumes et toilettes de communion, en langes, en chaussures et sabots... Et en gilets de peau de lapin pour les enfants. Autrement dit, ils n'avaient plus rien. À l'hiver 1943, on obtint une aide spéciale de 25 kilos de patates par réfugié de plus de 2 ans... Le 8 mai 1944, on réclamait une allocation de bois et de charbon pour 150 réfugiés. Le 26 octobre 1944, on recensait encore 376 réfugiés, dont 130 Brévinois<sup>12</sup>.

Le 12 août 1944, à l'heure où les tricoteuses républicaines de Paimbœuf venaient d'attirer les foudres de l'occupant et de provoquer l'évacuation immédiate du petit port, ce furent deux cents familles paimblotines qui avaient pris la route de Saint-Père-en-Retz - représentant une population globale d'environ six à sept cents personnes. Une partie de ces familles furent hébergées au château du Prieuré, à Sainte-Opportune, sous la houlette d'une maîtresse-femme, Marinette Batard, institutrice publique de Paimbœuf. Le maire Moriceau mit à la disposition de ses hôtes, ses personnels sociaux et de défense passive. Une équipe de boy-scouts campant au fond du parc animait les soirées. Chaque fois que Bouhard lui laissait quelques libertés, Simone Demée venait encourager ses protégés et leur déposer quelques douceurs. Seul drame de cette période somme toute assez heureuse qui allait s'étirer jusqu'au 12 septembre 1944, la mort du chat Mickey, échappé du parc, passant sous les roues d'un camion allemand... Déclaré victime civile et enterré dans le parc !

Les bouleversements militaires de l'année 1944 eurent aussi leurs conséquences sur les cantonnements allemands. Avant le 6 juin, Saint-Père-en-Retz n'hébergeait plus qu'une petite centaine de soldats mais encore une cinquantaine de sous-officiers et une quinzaine d'officiers - ratio laissant supposer que la villégiature semblait appréciée des gradés ! Dans la semaine du débarquement, une vingtaine de soldats firent leur valise en même temps qu'une vingtaine de sous-officiers et une dizaine d'officiers. Mais à partir du 15 août 1944, Saint-Père-en-Retz devint le pivot du dispositif militaire de la Poche sud et on vit à nouveau les cantonnements se remplir jusqu'à une garnison de trois cents hommes<sup>13</sup>. Au moment de l'offensive de Noël, la moitié de ces effectifs quitta le confort des chambres et des greniers pour les rigueurs de la vie en campagne dans les villages de La Sicaudais ou de Chauvé.

Il faudra attendre l'été 1946 pour que dans la petite bourgade pérézienne on se retrouve « entre soi »<sup>14</sup>. Une longue période de brassage et de partage forcé de la misère s'achèvera alors. Chaque village sera encore affairé à combler ses tranchées, restaurer ses chemins, recouvrir ses hangars, remanier ses lignes électriques mais les familles auront retrouvé leurs chambres et leurs lits, c'est-à-dire l'intimité et le quant à soi dont elles étaient privées depuis si longtemps. On se précipitera alors

---

<sup>11</sup> 4 chez le tailleur Brouteau, 4 chez le carrossier Charriau, 4 chez le docteur Mouillé, 2 gradés chez le pharmacien Guépin, 10 chez Hervé de Kersabiec, 15 chez la Vve Leduc, 6 chez le curé Rolland... sans compter l'Hôtel des voyageurs et le Grand Hôtel, à la contenance non précisée.

<sup>12</sup> La mairie de Saint-Brévin reversait à celle de Saint-Père-en-Retz, son allocation d'état au bénéfice de ses réfugiés pour un montant de 241 920 francs.

<sup>13</sup> Cette garnison était constituée d'environ 200 soldats - dont 116 chez H. de Kersabiec, à l'Aumondière - une cinquantaine de sous-officiers et une vingtaine d'officiers.

<sup>14</sup> On entendait encore les accents étrangers de quelques prisonniers mais le 16 juin 1946, on ne comptait plus que 16 réfugiés.

vers les mairies pour proclamer les bans. Pendant les cinq ans précédant la guerre, on avait célébré 109 mariages à Saint-Père-en-Retz ; on était retombé à 75 pendant la durée de la guerre... Pour remonter à 142 dans les cinq ans qui suivraient. Le baby-boom ne tarderait pas à créer des listes d'attente autour des baptistères<sup>15</sup> - 12 naissances au cours du seul mois de mars 47<sup>16</sup> ! Il faudrait exaucer un des vœux du général de Gaulle et donner à la France « les millions de beaux bébés dont elle avait besoin » !... Mais patience ! Il fallait d'abord sortir de la Poche et si possible vivant !



Le procès-verbal de la réunion des maires de la Poche sud le 24 avril 1945 à Saint-Père-en-Retz, constitue un panorama fidèle de la situation explosive que devait Bouhard à la veille de la Libération - tant au point de vue alimentaire, sanitaire que militaire - et permet de vérifier que les missions de ce « conseil des sages » étaient loin de se résumer aux problèmes d'intendance. D'abord les bonnes nouvelles : le sous-préfet de Saint-Nazaire, Benedetti - qui participait exceptionnellement à cette réunion - commença par manifester sa « satisfaction pour le travail accompli au Sud ». Cela allait même tellement bien que lors d'une réunion à la sous-préfecture avec tous les responsables du maintien de l'ordre de l'ensemble de la Poche, il avait déjà été question d'une réorganisation territoriale de la gendarmerie, prévoyant le transfert d'une brigade du sud vers le nord ! « Mais soit, convint Bouhard, nous sommes habitués aux sacrifices, il faut que ça tourne rond ! » D'autant plus que la nouvelle administration du GPRF avait accepté de mettre la main à la poche pour payer les fonctionnaires de la zone occupée. Divine surprise, une augmentation générale était accordée à partir du 1<sup>er</sup> février 1945 et une « indemnité de Poche » était même octroyée avec rappel à partir du 1<sup>er</sup> août 1944. On annonçait aussi le retour à Saint-Brévin de M. Chauvin, instituteur replié à la Cheminandais, et la mairie fut priée de « faire le nécessaire pour l'installation matérielle de la classe et de son maître ». Ces évolutions administratives n'échappaient pas aux Allemands, mais comment les empêcher ? Il fallait bien payer les fonctionnaires... Et Laval n'était plus là pour le faire.

On voit surtout peser sur cette réunion la préoccupation constante de la sécurité des populations. La sécurité coutumière, bien sûr - vols, accidents, dangers des mines - mais à demi-mot, on envisageait le pire, c'est-à-dire l'attaque massive de la Poche pour sa libération de vive force. Pour tout dire, on évoqua des évacuations... À pied, par trains ou Dieu sait comment ? Depuis le début de la Poche - et encore plus dans sa partie sud - on avait vu les deux camps hésiter sans cesse sur cette question des évacuations. Les civils eux-mêmes - hormis les malheureux Nazairiens, les habitants de la presqu'île guérandaise et les populations les plus fragiles des gros bourgs de la côte - n'avaient pas voulu partir ; au total, pas plus d'un empoché sur six. Les raisons de ce refus étaient multiples : sens de l'intérêt public de certains fonctionnaires ; peur de l'inconnu pour certaines familles n'ayant jamais voyagé plus loin que Nantes ; manque de points de chute, en particulier pour les milieux populaires sans attaches ni réseau de soutien dans les grandes villes... Mais surtout, grande peur de voir sa maison et ses biens pillés - ce qui s'était déjà produit après les premières évacuations d'octobre 1944. Jusqu'à cette date, aucune des deux armées n'était parvenue à chasser totalement les habitants des bourgades de Chauvé et de La Sicaudais, pourtant situées à un point de friction maximum. Cette remarque valait d'ailleurs pour l'ensemble de la Poche sud.

Les Allemands avaient envisagé dans un premier temps, de chasser les civils pour accroître leurs propres réserves alimentaires puis, le système de réquisition étant mis en place et la zone de pillage élargie, ils avaient redouté - non sans raison - de voir les évacués faire des révélations sur leurs installations, leurs effectifs voire même le moral de leurs troupes. Du côté de certains cercles du commandement allié, il fallait bien évoquer une forme rampante de méfiance et même de mépris par rapport à ces « empochés préférant les Boches à la liberté » ! Ajoutons l'argument militaire qui se traduit par la crainte de se passer de la pression alimentaire et psychologique constituée par cette masse de civils collant aux basques de l'occupant. Quant à la nouvelle administration de la Loire-Inférieure, elle aurait souhaité bien sûr alléger les souffrances des plus fragiles et militait, surtout vers la fin, pour l'organisation du transfert de tous les volontaires à l'exode. Peut-être fallait-il deviner

<sup>15</sup> 12 mariages et 11 naissances pour le seul 2<sup>e</sup> trimestre 1946.

<sup>16</sup> 353 naissances de 1933 à 1939 ; 276 de 1940 à 1945 et 397 de 1946 à 1951.

derrière ces tentatives réitérées, l'angoisse d'avoir à bombarder bientôt sans trop faire de détail cette Poche en peau de léopard où ennemis et amis dormaient sous les mêmes toits ?

Finalement, c'est à l'issue de négociations au PC du général Mallony, fin novembre 1944, qu'on s'en était remis à la décision du général de Larminat d'organiser un double convoi : un premier train d'évacués volontaires et un train de ravitaillement pour les populations restantes (participaient à cette réunion à Châteaubriant, le préfet Vincent, le sous-préfet Benedetti et un émissaire du général Chomel). Après les 7 000 évacués d'octobre - essentiellement des habitants de la presque île guérandaise et des Nazairiens - on recommença à négocier la question du ravitaillement extérieur et celle d'évacuations plus massives. Le 4 janvier 1945, le sous-préfet Benedetti mobilisa ses maires pour tenter de réduire la pression alimentaire et sanitaire, en particulier sur les localités du nord, en évacuant tous les candidats au départ, à l'exception des professions sanitaires et de quelques professions indispensables au bien commun.

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir immédiatement porter à la connaissance des populations que des trains à destination de centres d'accueil provisoires sont prévus à partir du 15 janvier 45. Toutes les personnes du sud de la Loire qui doivent évacuer seront dirigées vers les centres provisoires d'accueil en Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe. Le triage s'effectuera à Ancenis. Une fois rendus dans le centre d'accueil, les évacués auront toute liberté pour rejoindre par leurs propres moyens la destination de leur choix. Ils doivent également se munir d'une fiche d'évacuation délivrée par vos soins.

Il est formellement interdit de prendre part à l'évacuation aux membres du corps médical, pharmaciens, vétérinaires, fonctionnaires non autorisés par la préfecture, aux membres de la Croix-Rouge française, à la défense passive, aux boulangers, pêcheurs, bouchers, cordonniers et de façon plus générale à toutes les catégories de personnes concourant à la vie économique du pays et qui ont été citées dans les instructions que vous avez reçues des autorités allemandes. Il est interdit par les autorités allemandes d'emporter plus de 2000 f par personne majeure et de 1000 f par personne mineure. Interdit d'emporter toute correspondance. Sont seuls autorisés les bagages à mains, les voitures d'enfants ; pas plus d'une bicyclette par famille. Tous les bagages et bicyclettes devant être soigneusement étiquetés afin d'éviter les pertes à l'arrivée. Un contrôle très strict sera fait dans chaque gare de départ par les autorités allemandes. Trois listes d'évacués seront établies. Le maire ou son représentant devra présenter la liste aux autorités allemandes qui se retrouveront dans la gare d'embarquement. La deuxième sera remise aux infirmières qui convoieront le train. La troisième restera entre vos mains. Veuillez-vous mettre en rapport avec les équipes d'urgences de la Croix-Rouge française pour assurer par vos propres moyens le transport des enfants et de vieillards. »

On regrettait de ne pouvoir proposer au sud que 500 places le 16 janvier, et 200 le 17 janvier mais pourtant, les listes d'inscription restaient désespérément maigres (à cette date, une soixantaine à Saint-Père-en-Retz, une trentaine à Paimbœuf). Bouhard fut convoqué à la Baule, auprès du Feldkommandant... L'évacuation fut repoussée d'une semaine...

Au soir du 21 janvier, Melle Demée et ses équipes de Croix-Rouge accueillaient à Saint-Brévin les rares habitants de Paimbœuf, Saint-Michel, la Sicaudais, Saint-Michel, Pornic, Sainte-Marie, La Plaine et Préfailles qui avaient choisi l'exil. Le lendemain, on hébergeait ceux de Frossay, Saint-Père, Saint-Viaud et Saint-Brévin. Pour tout le monde, départ de Saint-Nazaire le lendemain à 11 heures 30. Malgré le froid et la neige, tout se passa bien mais le problème n'était en rien résolu car la grande masse des habitants était toujours là... Bouhard fut contraint le 2 février 1945 de revenir à la charge et redemanda des listes d'évacuation par commune. Il précisait d'ailleurs étrangement qu'il était dans l'intention des autorités allemandes « de perquisitionner dans toutes les maisons vides et que dans certains endroits, ils l'avaient déjà fait presque systématiquement ». Comme il ne perdait pas le nord, il faisait aussi cette recommandation à ses maires « Passez les premiers et prenez tout ce qui nous est nécessaire »... Précisant toutefois que « ces perquisitions devaient être faites légalement » et que « le remboursement des denrées ou produit récupérés serait fait aux intéressés quand ils reviendraient »... Mais encourage-t-on les gens à partir en les prévenant que leur maison risque d'être pillée ?

Ces « trains de pitié » ne furent pas une partie de plaisir, et les habitants de la Poche sud n'eurent pas à regretter de les avoir massivement boudés. Ils n'ignoraient d'ailleurs pas que les évacués de la Poche nord déjà durement éprouvés par les bombardements, avaient été soumis à des conditions de transfert à la limite de l'odieux. Après les contrôles tatillons et la fouille des Allemands, après les wagons à bestiaux parcourus de courants d'air glacé, les longues pauses dans les gares successives et le bouclage en gare de Nantes, il avait fallu supporter la fouille des gendarmes français à l'arrivée - on



se méfiait de ces « collabos de la Poche » ! Ajouter les nuits sur la paille au lycée Clémenceau, la surveillance et les filtrages américains et anglais... Les dernières propositions d'évacuation de mars ne trouvèrent quasiment aucun écho en pays de Retz. Comme on disposait encore de bourgs, de villages et de maisons en bon état, on avait sans doute en partant, plus à perdre qu'à gagner. On se méfiait trop du pillage allemand mais aussi de celui des FFI et de voisins trop avides. Enfin, la pénurie alimentaire était moins grande au sud-Loire, du fait d'une économie largement agricole mais aussi grâce à la mise en place, sous la houlette de Bouhard, d'une organisation remarquable du ravitaillement et de la solidarité.

Le 4 avril 1945, on assista à une deuxième évacuation - de piétons cette fois - par la Birochère. Succès très relatif. On vit arriver près de la gare de Pornic environ 150 personnes. Grâce à une trêve, le petit groupe prit la direction de la « frontière » - les vieillards et les impotents convoyés dans des charrettes. Triste spectacle de fouille par la police et la douane allemandes au Café des Touristes, avant que par paquets de dix et yeux bandés, des soldats allemands ne les remettent à une délégation franco-américaine. À Saint-Père-en-Retz, seulement une quarantaine de personnes furent tentées par cette évacuation - personnes fragiles, enfants, vieillards ou malades.

Il était pourtant bien évident qu'après le bombardement de Royan du 15 avril 1945, les autorités s'attendaient au pire et que la question de l'évacuation des civils restait cruciale, non plus celle des « bouches inutiles » mais celles de zones ou de villes entières, en particulier la zone côtière et l'estuaire. En cas d'« invasion » massive, il ne s'agirait plus de quelques centaines d'évacués disciplinés et résignés mais peut-être de dizaines de milliers de fuyards terrorisés. Ce serait la ruée sur les routes et vers les rares abris pour échapper aux obus, aux bombes, aux représailles et aux exactions des deux camps. Royan, en dix fois plus terrible. Mais comment se préparer à une telle éventualité et prendre des mesures pratiques de protection civile sans déclencher aussitôt la panique ? Le compte-rendu du 18 avril apparaissait d'ailleurs bien paradoxal, car après un discours rassurant :

« Suite à l'attaque de Royan, des bobards nombreux circulent dans toute notre Poche. Souvent on se sert même de mon nom. Je vous demande de n'y attacher aucune importance et d'attendre toujours la vérité noir sur blanc. Nous ne sommes pas tellement éloignés les uns des autres. S'il y avait vraiment quelque chose d'urgent ou de grave, vous seriez renseignés dans les douze heures qui suivent, au maximum »... « On parle beaucoup d'évacuation et d'attaques sur le front Sud. Les pires inepties sont dites. N'y attachez encore aucune importance et attendez notre prochaine réunion qui aura lieu mardi prochain à Saint-Père... »

Il ne fallait attacher « encore » aucune importance à ces « inepties », mais Bouhard demandait néanmoins aux maires d'envoyer d'urgence la liste des candidats à un ultime départ par la Birochère ! Le principe d'une évacuation étant admis par l'autorité allemande, la date serait fixée ultérieurement si les forces françaises acceptaient ce principe ! Encore une fois la Birochère, après le fiasco du 4 avril ! Mais si Bouhard affirmait qu'il n'y a pas péril en la demeure, pourquoi s'alarmer ! Pourtant, le discours du 24 avril changea radicalement de ton et cette fois, on reparla sérieusement d'évacuation, non seulement par la Birochère mais par trains entiers :

« Pour le 26 avril, Melle Demée nous a donné le nombre de personnes qui peuvent partir par commune, par trains d'évacués... Les mairies devront envoyer d'urgence à M. le maire de Pornic, et directement, une liste nominative des personnes désirant évacuer par la Birochère. M. le sous-préfet nous a fait connaître qu'il était prudent de conseiller aux gens de partir ; des trains de rapatriement devant arriver prochainement en zone occupée. Il a été question entre nous également des régions susceptibles de recevoir à l'intérieur de la zone sud des évacués de Saint-Brévin, de Saint-Michel et de Pornic ».

Des trains de rapatriement pour les gens du sud ! Mais où prendrait-on ces trains ? Pourquoi faudrait-il évacuer Saint-Brévin, Saint-Michel et Pornic ? C'était bien que l'on allait nous bombarder ! Les maires allaient-ils devoir ressortir la grande enveloppe avec les consignes pour les chefs de groupe

et les cartes fléchées ? Et comme il fallait frapper les esprits par des exemples simples et mobiliser la défense passive, Bouhard ajoutait même qu'il serait prudent pendant les offices d'avoir un système de guetteurs, deux ou trois personnes qui seraient dans le clocher ou aux portes des églises, surveillant le ciel ! Sans doute pour bander les énergies et mettre des bras à la disposition des maires, il demandait aussi de mobiliser les chômeurs et de supprimer les allocations à ceux qui ne voudraient rien faire en échange de leur allocation de chômage. Les chômeurs n'avaient plus qu'à retirer les mains de leurs poches ! Peut-être allaient-ils devoir bientôt déblayer les rues et boucher les trous de bombe !



C'est bien cette fameuse escadrille anglo-américaine de retour de son deuxième raid sur Royan - la poche sœur du sud - le dimanche 15 avril 1945, qui mettrait le point d'orgue à l'angoisse montante des habitants et des autorités. On redouta de voir ces avions livrer leurs bombes sur la Poche de Saint-Nazaire elle-même, mais quand on apprit les raisons de cet impressionnant survol on ne fut pas plus rassuré... S'ils l'avaient fait pour d'autres, ils allaient le faire pour nous ! La question se posait dans toutes les bourgades occupées et chacun pouvait citer les propos bien informés d'untel qui les tenait d'un autre qui les avait entendus de la bouche même du colonel Gaultier ! Les cinquante-deux bombardements sur Saint-Nazaire des années 42-43 avaient créé un traumatisme profond qui avait traversé la Loire avec les réfugiés. Ces bombes inutiles avaient transformé une grande ville ouvrière de trente-cinq mille habitants en ville fantôme où ne subsistaient plus... qu'une garnison allemande intacte, les chiens et les rats ! Certains Nazairiens étaient même convaincus qu'on leur avait fait payer leur couleur politique !... Désormais, qu'allait-on nous faire payer ? Notre entêtement à demeurer dans la Poche, au milieu des Allemands ? La pancarte « Royan, ville détruite par erreur » était connue bien au-delà des limites de la ville martyre, et chacun était désormais convaincu d'être bientôt soumis au même assaut... Le tapis de bombes puis le déferlement des chars ! Pour réduire vingt-huit mille Allemands affamés et à bout de course on allait écrabouiller plus de cent vingt mille civils innocents, pris entre le marteau et l'enclume !

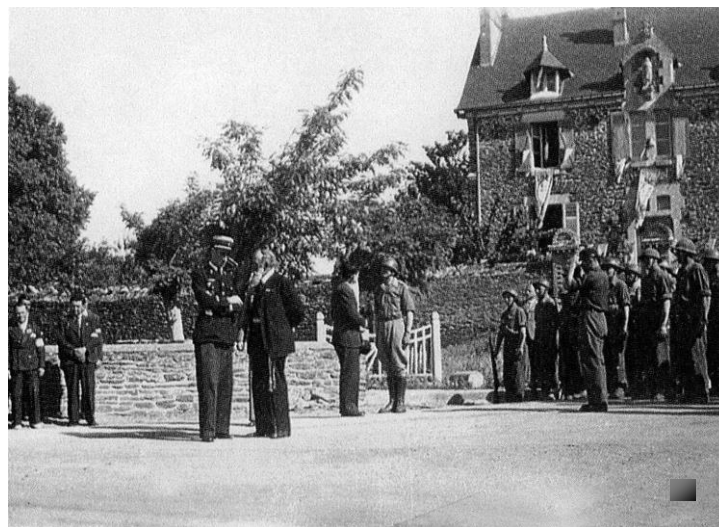
Le drame initial de Royan s'inscrit dans un cadre politique complexe où les coups fourrés entre le nouveau pouvoir gaulliste et ses puissants alliés sont loin d'avoir encore été tous éclaircis. En janvier 1945, alors que la contre-offensive allemande des Ardennes était jugulée et que la conquête territoriale de l'Allemagne ne pouvait plus être entravée, la reprise des poches de l'Atlantique par un assaut militaire n'était plus un enjeu stratégique majeur pour l'état-major allié. Il y aura pourtant ce bombardement surprise dans la nuit du 4 au 5 janvier, en plein sur Royan, tuant la moitié de la population et détruisant les trois quarts de la ville ! Quand la libération des poches de la Gironde s'effectuera pour de bon et de vive force, à partir de la mi-avril, elle apparaîtra encore moins indispensable, alors que le Rhin était franchi en plus de dix points, que Joukov était à quatre-vingt kilomètres de Berlin et que Russes et Américains s'apprétaient à faire leur jonction sur l'Elbe. Pour le GPRF pourtant, cette libération intégrale du territoire, passant par la reconquête du littoral atlantique et de ses ports, semblait constituer un enjeu tactique et politique majeurs. Il en allait de l'autonomie de son ravitaillement et de son commerce, mais surtout du rétablissement de la fierté nationale, atout non négligeable dans des négociations globales après la victoire finale.

Le 14 avril 1945, mille deux cents bombardiers lourds revenaient donc larguer sur les défenses de Royan, quatre mille tonnes de bombes pour « assouplir » les batteries allemandes. Le lendemain, on envoyait encore sept cents avions chargés de bombes soufflantes et de napalm pour faciliter l'action des trente mille hommes du général d'Anselmes appuyés par la II<sup>e</sup> DB et leur permettre de venir à bout des cinq mille soldats de Michahelles. Le 18 avril, toutes les poches, pointes et batteries de la Gironde étaient réduites. On ne verrait plus se déployer dans le ciel du pays de Retz ces terrifiantes escadrilles... Mais on ne saurait rien non plus des exactions et des pillages dont furent victimes les populations de Royan et du Verdon de la part de certains groupes FFI qui au cours du nettoyage des deux rives de l'estuaire continuèrent d'assimiler les civils à leurs occupants.

Aux derniers jours de la guerre, il n'y avait plus qu'un pour cent du territoire français - soit cinq mille kilomètres carrés - sous la botte allemande ; quelques trous de mite sur la frange du drapeau. Aux marges de la Poche de Saint-Nazaire, la guérilla entamée à l'automne 44 n'avait pas connu

beaucoup de répit, mais à part quelques épisodes orageux, elle avait été jusqu'ici menée à petit feu, en évitant toujours l'irréparable qui aurait pu entraîner les populations civiles dans le cycle infernal de la prise d'otages et des représailles. Somme toute, c'est la présence massive de ces civils qui avait protégé les soldats des deux camps de la lutte sans merci à laquelle certains aspiraient. On comptait encore relativement peu de victimes françaises - quelques centaines - ce qui est encore trop mais ne peut se comparer aux douze mille morts et blessés tombés du côté allié pendant les six semaines du siège de Brest ou aux vingt mille victimes civiles normandes. Mais quel serait l'épilogue ? Le drame vécu par les populations de Royan suffirait-il à préserver Dunkerque, Lorient et Saint-Nazaire ? L'endurance, la discipline et la combativité des soldats français furent entretenues ici jusqu'à la dernière heure, sans troubler le libre-arbitre des protagonistes qui évitèrent sagement la réédition de la page sanglante de Royan. Quelques uns y perdirent des médailles et un peu de gloire mais beaucoup y gagnèrent leur survie, civils et militaires, tandis que le pays lui-même et son nouveau pouvoir s'épargnaient une dernière déchirure nationale. Comment mesurer le poids des émissaires de la Poche de Saint-Nazaire, comme le sous-préfet Benedetti, dans ces choix de dernière minute ? Sans doute faut-il voir aussi dans cette décision finale de ne pas ajouter à leurs souffrances, la reconnaissance de la force d'âme et de la ténacité de ces populations... Peut-être même, l'hommage rendu à une certaine forme de résistance passive à l'occupant et de solidarité active entre les « empochés » dont le gendarme Bouhard fut l'un des meilleurs organisateurs.

Michel Gautier



Le lieutenant Marcel Bouhard s'entretenant avec un élu des Moutiers en Retz en présence de soldats du 1<sup>er</sup> Hussard et de représentants de la Résistance le 9 mai 1945

